

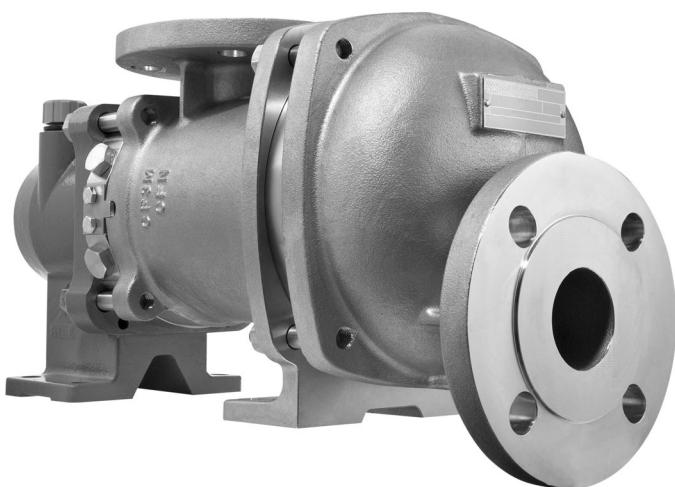
**NOTICE D'INSTRUCTIONS 1004-B00 f**

Rubrique	1004
En vigueur	Juin 2025
Remplace	Avril 2019

Notice originale

POMPES

SLC 4 i HT - SLC 8 i HT

**INSTALLATION****UTILISATION****MAINTENANCE****DECLARATION DE CONFORMITE CE :**

La Déclaration de Conformité CE (version papier) est systématiquement jointe au matériel lors de son expédition.

GARANTIE :

Les pompes Série SL font l'objet d'une garantie pour une durée de 24 mois dans les limites mentionnées dans nos Conditions Générales de Vente. Dans le cas d'une utilisation autre que celle prévue dans la Notice d'instructions, et sans accord préalable de MOUVEX, la garantie sera annulée.



Z.I. La Plaine des Isles - F 89000 AUXERRE - FRANCE
Tél. : +33 (0)3.86.49.86.30 - Fax : +33 (0)3.86.49.87.17
contact.mouvex@psgdover.com - www.mouvex.com

Votre Distributeur :

POMPE A PISTON EXCENTRÉ

PRINCIPE MOUVEX

CONSIGNES DE SÉCURITÉ, STOCKAGE, INSTALLATION ET ENTRETIEN

MODÈLES : SLC 4 i HT - SLC 8 i HT

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Vitesse maximale de la pompe : **750 tr/min**
- Températures de fonctionnement :
 - ambiante-15°C → + 40°C
 - produit pompé en continu :-15°C → +160°C
 - produit de lavage/rinçage/stérilisation : 0°C → +160°C
 - fluide de réchauffage (enveloppe)-15°C → +180°C
- Pression d'aspiration maximale :
 - En utilisation normale, la pression d'aspiration doit être supérieure au NPSH requis et **inférieure à 1,5 barg**.
 - Pendant le **NEP/SEP** de la pompe, la pression à l'aspiration ne doit pas dépasser **3 barg**.
 - Pompe **arrêtée**, la pression ne doit pas dépasser **6 barg**.
- Pression différentielle maximale admissible :
 - SLC 4 i HT 10 bar
 - SLC 8 i HT 6 bar
- Pression maximale enveloppe : **5 barg**
- Cylindrée :
 - SLC 4 i HT 0,108 litre
 - SLC 8 i HT 0,178 litre

Définition des symboles de sécurité



Ceci est un SYMBOLE D'ALERTE DE SECURITE.

Quand vous voyez ce symbole sur le produit ou dans le manuel, il convient de rechercher l'un des mots d'avertissement suivants et de faire attention au risque potentiel de lésion personnelle, de mort ou de dommages aux biens.



DANGER

Avertit qu'il existe des risques qui PROVOQUERONT des lésions personnelles graves, la mort ou des dommages importants aux biens.



AVERTISSEMENT

Avertit qu'il existe des risques qui PEUVENT provoquer des lésions personnelles ou des dommages aux biens.



ATTENTION

Avertit qu'il existe des risques qui PEUVENT provoquer des blessures personnelles ou des dommages aux biens.

AVIS

Indique les instructions spéciales importantes qui doivent être respectées.

UNITES DE PRESSION UTILISEES

Unité sans suffixe :

Pression différentielle, par exemple, différence de pression entre l'aspiration et le refoulement de l'équipement.

Unité suivie du suffixe "a" :

Pression absolue.

Unité suivie du suffixe "g" :

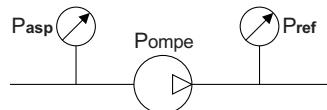
Pression relative, exprimée par rapport à la pression atmosphérique (~101325 Pa, considérée dans cette notice comme égale à 1 bar).

Exemple :

Pasp = -0,2 barg = 0,8 bara

Pref = 8,8 barg = 9,8 bara

ΔP = Pref - Pasp = 9 bar



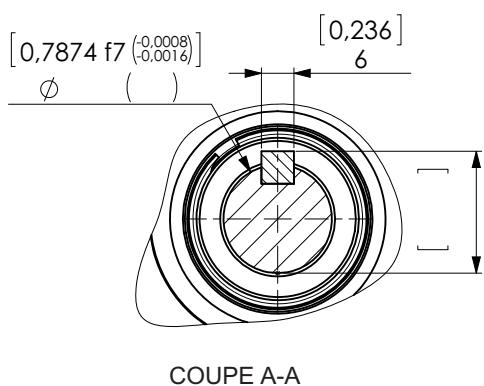
SOMMAIRE

Page

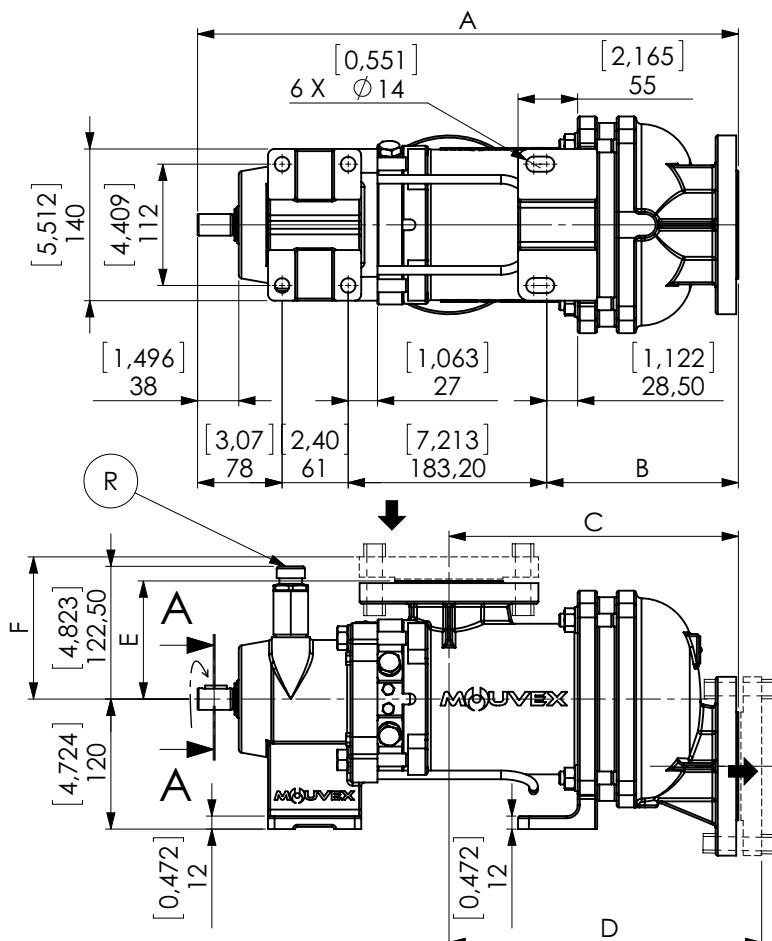
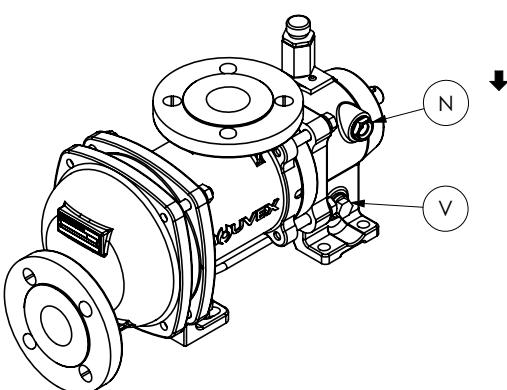
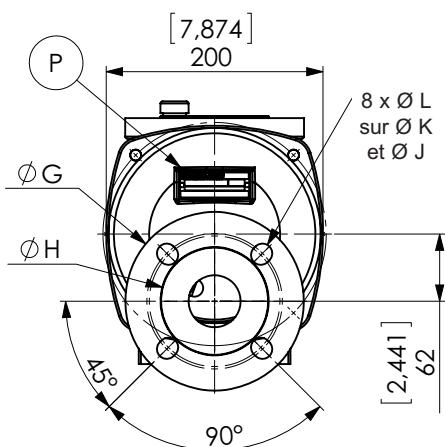
1. ENCOMBREMENT	3
2. INSTALLATION	6
2.1 Conception de l'installation	6
2.2 Orientation des orifices de la pompe	7
2.3 Sens de rotation	8
2.4 Protection de l'installation et de la pompe	8
2.5 Moyens de levage	8
2.6 Mise en groupe	9
3. UTILISATION	11
3.1 Niveau sonore	11
3.2 Mise en service	11
3.3 Fonctionnement à sec	11
3.4 Arrêt de la pompe	11
3.5 Mise au rebut	11
4. NETTOYAGE EN PLACE (NEP) & STERILISATION EN PLACE (SEP)	12
4.1 Généralités	12
4.2 Circuit de NEP recommandé	12
4.3 Montage en série	12
4.4 Montage en parallèle	13
4.5 Cycles successifs	14
4.6 Stérilisation En Place (SEP)	14
5. ENTRETIEN	14
5.1 Outilage nécessaire	14
6. OUVERTURE DE LA POMPE	15
6.1 Montage / Démontage	15
6.2 Vérification des pièces	16
7. REMONTAGE DU COUPLE CYLINDRE/PISTON	18
8. CONTROLE DU SOUFFLET	19
8.1 Tubulure standard	19
8.2 Tubulure aspiration orientable / enveloppe de réchauffage	20
9. DÉMONTAGE DU SOUFFLET	21
10. CHANGEMENT D'ORIENTATION DES ORIFICES	24
10.1 Orifice de refoulement	24
10.2 Orifice d'aspiration	24
11. VIDANGE DU PALIER	25
12. STOCKAGE	26
12.1 Courte durée (≤ 1 mois)	26
12.2 Longue durée (> 1 mois)	26
12.3 Remise en route	26
13. INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT	27

1. ENCOMBREMENT

SLC 4 i HT - SLC 8 i HT Standard



COUPE A-A



P	Plaque de pompe
R	Remplissage / Reniflard
V	Vidange
N	Niveau d'huile

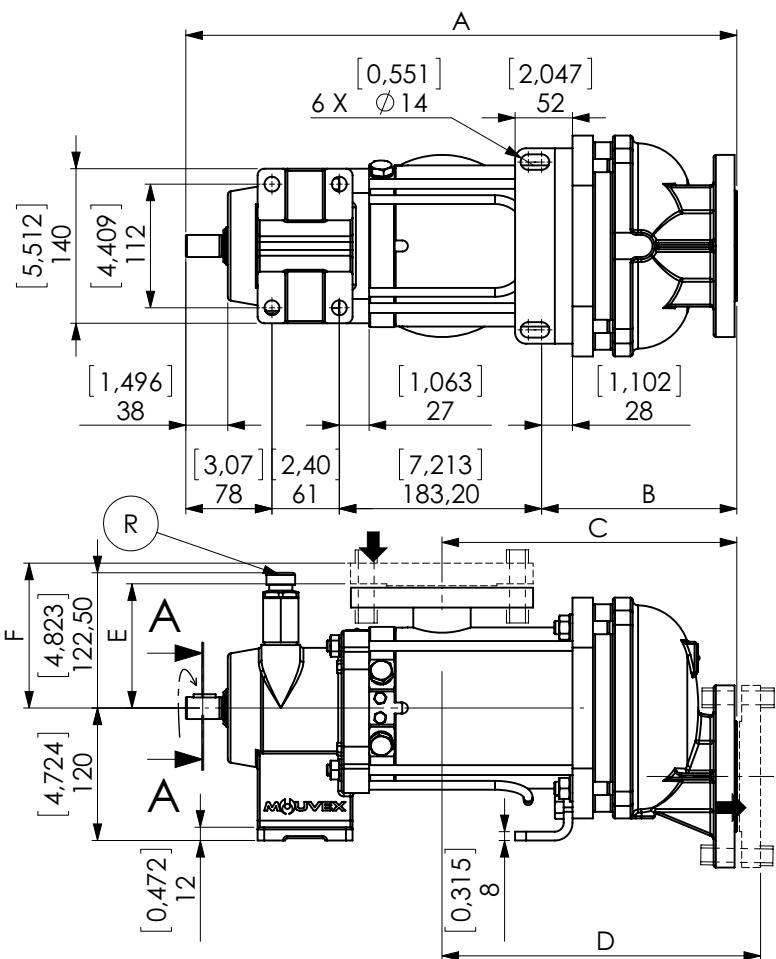
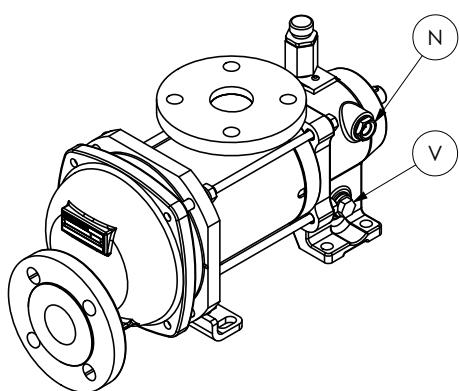
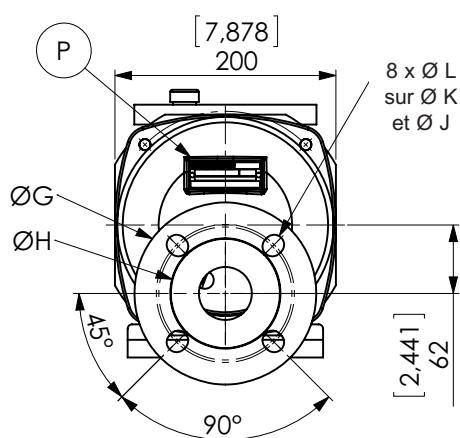
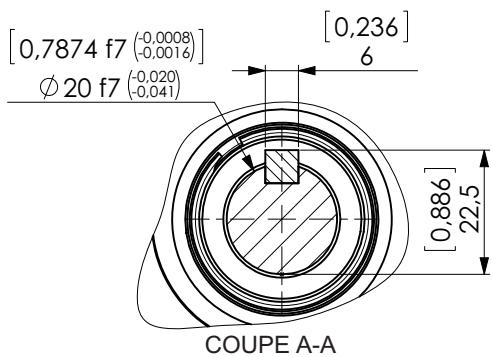
Brides

		DN	A	B	C	D	E	F	ØG	ØH	ØL	ØJ	ØK	Poids kg [lb]
PN16 - PN 20 ISO 7005-1	SLC4	50	499 [19.646]	177 [6.969]	267 [10.512]	287 [11.299]	109 [4.291]	129 [5.079]	165 [6.496]	100 [3.937]	18 [0.709]	120,5 [4.744]	125 [4.921]	40,5 [90]
	SLC8		516 [20.315]	194 [7.638]	284 [11.181]	304 [11.969]								43 [95]

1. ENCOMBREMENT (suite)

SLC 4 i HT - SLC 8 i HT

Aspiration orientable

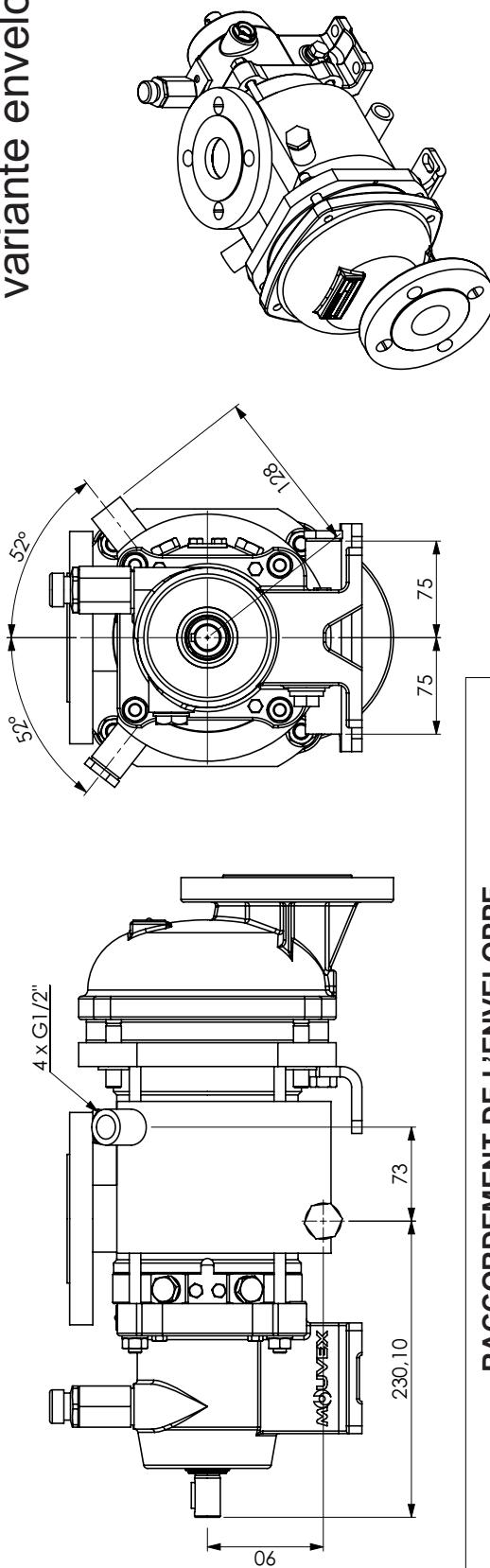


P	Plaque de pompe
R	Remplissage / Reniflard
V	Vidange
N	Niveau d'huile

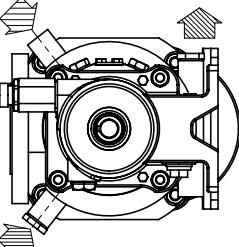
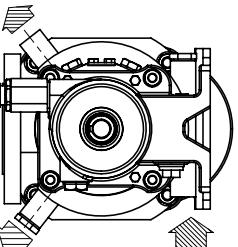
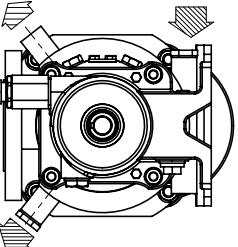
Brides													Poids kg [lb]	
		DN	A	B	C	D	E	F	ØG	ØH	ØL	ØJ	ØK	
PN16 - PN20 ISO 7005-1	SLC4	50	499 [19,646]	177 [6,969]	267 [10,512]	287 [11,299]	109 [4,291]	129 [5,079]	165 [6,496]	100 [3,937]	18 [0,709]	120,5 [4,744]	125 [4,921]	40 [89]
	SLC8		516 [20,315]	194 [7,638]	284 [11,181]	304 [11,969]								42,5 [94]

1. ENCOMBREMENT (suite)

SLC 4 i HT - SLC 8 i HT variante enveloppe



RACCORDEMENT DE L'ENVELOPPE

<p>VAPEUR</p> <p>Le raccordement de l'entrée peut se faire sur un ou deux points.</p>	 <p>OU</p>  <p>OU</p>
<p>LIQUIDE</p> <p>Le raccordement de la sortie peut se faire sur un ou deux points. S'il est fait sur un point, purger l'air du second point.</p>	

REMARQUE :
Pour les autres cotes, voir le plan d'encombrement spécifique au raccord.

Température maxi de l'enveloppe : joints FKM et FKM enrobé FEP : 180°C.

Pression maximale enveloppe : voir CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.

ATTENTION :

Le produit pompé ne doit pas dépasser la température de 160°C.

Sur pompes avec enveloppe, l'orifice d'aspiration ne peut occuper que la position 2 (sommet). Les positions 1 et 3 (latérales) ne sont pas possibles.

POUR LES POMPES ATEX, SE REFERER A LA NOTICE D'INSTRUCTIONS 59218.

2. INSTALLATION

2.1 Conception de l'installation

2.1.1 Pompe

Pour obtenir d'une pompe MOUVEX les services que l'on est en droit d'en attendre, tant du point de vue des performances que de celui de la longévité, il est indispensable que le type de pompe, sa vitesse de rotation et les matériaux constitutifs de sa construction aient été convenablement déterminés en fonction du liquide pompé, et des conditions d'installation et de fonctionnement.

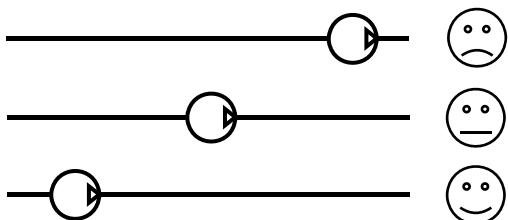
Nos Services Techniques sont à tout moment à votre disposition pour vous donner les renseignements nécessaires.

2.1.2 Tuyauterie

Non recommandé	
A éviter si possible	
Recommandé	

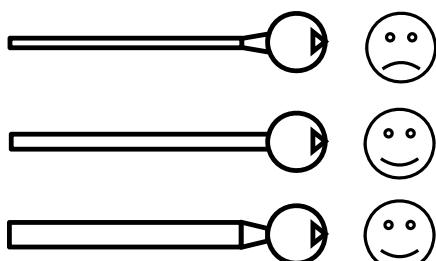
Longueur de la tuyauterie d'aspiration

Elle doit être aussi réduite que possible.



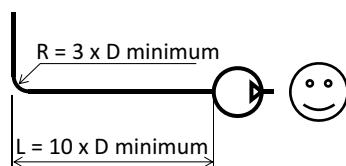
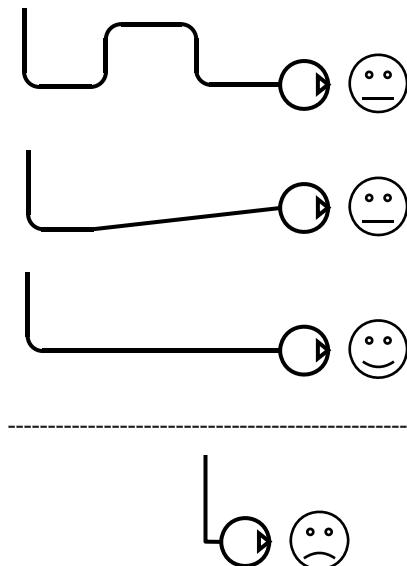
Diamètre de la tuyauterie d'aspiration

Le diamètre doit être au moins égal à celui des orifices de pompe voire supérieur si les conditions de pompage le requièrent.



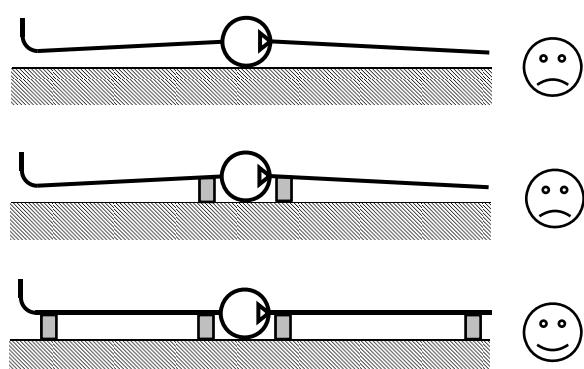
Configuration de la tuyauterie d'aspiration

Vérifier l'étanchéité pour détecter toute entrée d'air accidentelle.



Alignement et supportage de la tuyauterie

La pompe ne doit pas supporter les tuyauteries ni subir de contraintes provenant du poids des tuyaux ou de leur dilatation. Pour cette dernière, prévoir des lyres de dilatation.



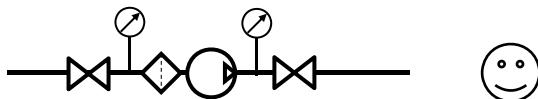
Equipement de la tuyauterie

- Placer des vannes près de la pompe pour éviter une vidange totale de la tuyauterie lors des opérations de maintenance. Sélectionner de préférence des vannes papillons ou à tournant sphérique, passage intégral.

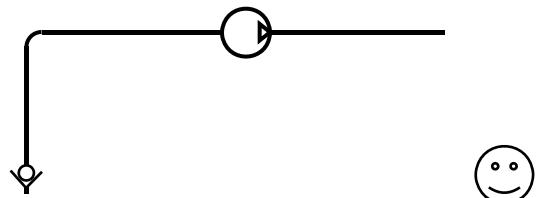
Des prises de pression à l'aspiration et au refoulement de la pompe sont recommandées pour les réglages et contrôles.

2. INSTALLATION (suite)

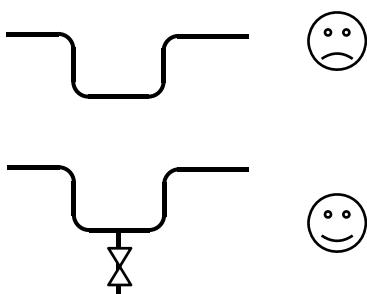
S'assurer que les tuyaux, réservoirs et autres appareils sont parfaitement nettoyés avant montage.



- Les pompes MOUVEX sont auto amorçantes. Toutefois, si la vidange de la tuyauterie doit être évitée ou si la hauteur d'aspiration est importante, un clapet de pied peut être ajouté.



- Si le liquide pompé présente un risque de solidification dans les tuyaux ou de dilatation, les points bas de tuyauterie doivent être évités ou munis de vannes de vidange.



- Dans le cas de l'utilisation d'un circuit de réchauffage, celui-ci doit être conçu de sorte que la dilatation du produit contenu dans la pompe puisse s'évacuer dans les canalisations. Il faut donc que le produit dans les tuyauteries soit réchauffé avant le produit contenu dans la pompe. Il faut également veiller à ce que le produit en réchauffage ne soit pas emprisonné par des vannes fermées.

La pompe Série SL est une pompe volumétrique auto-amorçante. De ce fait, la pompe ne doit pas fonctionner sur un circuit comportant une vanne fermée. Ceci est valable tant pour le circuit d'aspiration que pour le circuit de refoulement.

Dans le cas d'une installation avec tuyaux flexibles il est impératif de maintenir ou d'attacher ces derniers afin d'éviter le fouettement lors de la mise en pression de l'installation ou de limiter le trajet en cas de rupture d'un flexible.



AVERTISSEMENT : LE FOUETTEMENT GÉNÉRÉ PAR UN FLEXIBLE PEUT PROVOQUER DES BLESSURES GRAVES AINSI QUE DES DÉGÂTS IMPORTANTS.

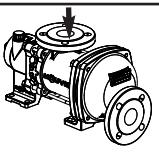
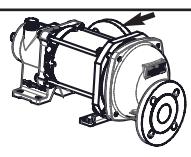
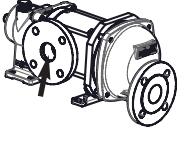
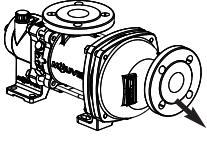
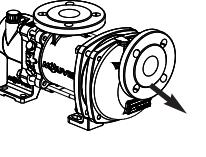
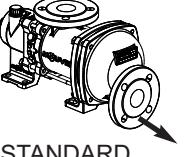
2.2 Orientation des orifices de la pompe

L'orifice d'aspiration et l'orifice de refoulement peuvent être orientés dans différentes positions.

Si lors de l'installation les positions des orifices doivent être modifiées, se reporter au § correspondant.

AVIS

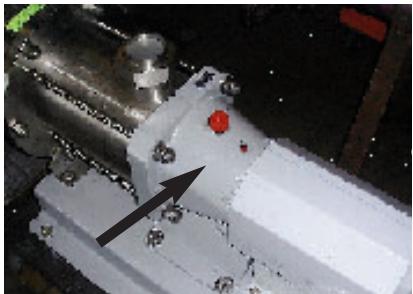
Les pompes Série SL restent drainables quelle que soit la position choisie de l'orifice d'aspiration, cependant, l'orifice de refoulement doit être en bas (position 4) pour conserver la drainabilité.

POSITIONS POSSIBLES Pompes avec enveloppe : voir § ENCOMBREMENT - Variante enveloppe				
ASPIRATION (tubulure standard)	1	 2 STANDARD		
ASPIRATION (tubulure orientable)	1	 2 STANDARD	 3	4
REFOULEMENT	1	 2	 3	 4 STANDARD

2. INSTALLATION (suite)

2.3 Sens de rotation

La pompe est prévue pour tourner sens horloge pour un observateur faisant face à l'arbre. Une flèche placée sur le palier indique le bons sens de rotation.



Vérification du sens de rotation :

- Démarrer le moteur brièvement pour s'assurer du bon sens de rotation. Cette vérification peut être effectuée sans présence de liquide dans la pompe.

AVERTISSEMENT

En cas de vérification avec du liquide présent dans la pompe, s'assurer que les pressions de refoulement et d'aspiration ne dépassent pas les limites autorisées.

2.4 Protection de l'installation et de la pompe

- Avant toute mise en route et arrêt complet de la pompe, veiller à ce que les vannes soient ouvertes.
- Pendant les périodes d'arrêt, avec la pompe pleine de produit, il faut laisser un des circuits d'aspiration ou de refoulement ouvert pour permettre la dilatation ou contraction du produit pompé par réchauffement ou refroidissement de celui-ci. Le non-respect de cette consigne peut endommager le soufflet et conduire à une rupture prématuée.
- Le temps d'arrêt peut entraîner un refroidissement du produit dans la pompe et par conséquent une augmentation de la viscosité.

Si tel est le cas, il est recommandé de redémarrer la pompe avec une vitesse adaptée à cette nouvelle viscosité (rampe de démarrage). Dès que le produit arrive dans la pompe avec la température de définition de l'installation, la pompe peut tourner à la vitesse définie pour cette application.

- Protection contre les surpressions :

La pompe doit être protégée contre les surpressions. Elle peut être livrée avec un pressostat assurant cette fonction.

Dans le cas où la protection serait assurée par une soupape de régulation, il convient de s'assurer que cette installation ne génère pas de surpression au niveau du soufflet (notamment dans le cas de coups de bâlier). Un tel fonctionnement endommagerait le soufflet et réduirait sa durée de vie.

AVERTISSEMENT



Une pression dangereuse peut provoquer des blessures personnelles ou des dommages aux biens.

DES REGLAGES INCORRECTS DE LA SOUPAPE DE SURPRESSION PEUVENT PROVOQUER UNE DÉFAILLANCE DES COMPOSANTS DE LA POMPE, DES BLESSURES PERSONNELLES ET DES DOMMAGES AUX BIENS.

AVERTISSEMENT



Une pression dangereuse peut provoquer des blessures personnelles ou des dommages aux biens.

LE DÉFAUT D'INSTALLATION DE CLAPET(S) DE DÉCHARGE CORRECTEMENT DIMENSIONNÉ(S) PEUT PROVOQUER DES DOMMAGES MATERIELS, DES BLESSURES OU LA MORT.

AVERTISSEMENT



Une pression dangereuse peut provoquer des blessures personnelles ou des dommages aux biens.

LES POMPES FONCTIONNANT AVEC UNE VANNE FERMEE PEUVENT PROVOQUER UNE DÉFAILLANCE DU SYSTÈME, DES LESIONS PERSONNELLES ET DES DOMMAGES AUX BIENS.

- Protection contre les corps étrangers :

S'assurer également de la protection de la pompe et de l'installation contre tout risque de détérioration par passage de corps étrangers, en montant un préfiltre à l'aspiration de la pompe.

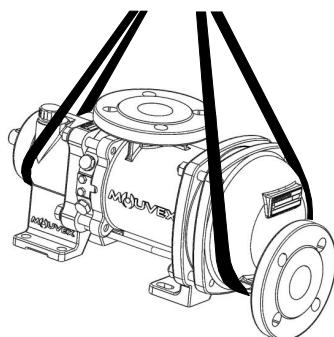
En cas de colmatage prévisible du préfiltre, il est recommandé d'utiliser un vacuostat pour informer l'utilisateur du colmatage du préfiltre. Le fonctionnement prolongé en cavitation peut endommager la pompe.

Les dimensions des plus grandes particules admissibles dans la pompe sont :

- Particules molles :6,5 mm
- Particules dures :2,0 mm

2.5 Moyens de levage

Points de levage :



Attention aux éventuels accessoires fixés sur la pompe.

2. INSTALLATION (suite)

2.6 Mise en groupe

Les instructions suivantes s'entendent pour des pompes livrées bout d'arbre nu ou pour des groupes motopompes MOUVEX (en l'absence d'une notice d'instructions spécifique à ce dernier).

2.6.1 INSTALLATION DES GROUPES

 AVERTISSEMENT	ATTENTION AU POIDS DES PIECES LORS DE LEUR MANUTENTION.
 AVERTISSEMENT	Le poids des pièces peut être dangereux et provoquer des blessures corporelles ou des dégâts matériels.
 AVERTISSEMENT	DEBRANCHER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE AVANT TOUTE INTERVENTION DE MAINTENANCE.
 AVERTISSEMENT	Tension dangereuse. Peut provoquer des blessures ou la mort.

L'assise d'un groupe est fondamentale pour son bon fonctionnement et sa durée de vie.

La base destinée à accueillir le groupe devra être plane, de niveau et suffisamment résistante pour absorber sans déformations les contraintes dues au groupe motopompe (dans le cas d'un massif béton, il devra être conforme à la norme BAEL 91).

Dans le cas où le groupe serait scellé à l'aide de pattes d'ancrages ou de boulons, il devra être soigneusement calé pour empêcher toute déformation du châssis lors du serrage des boulons. Une déformation du châssis exercerait des contraintes dommageables pour la pompe et l'organe d'entraînement et désalignerait l'accouplement, provoquant alors vibrations, bruit et usure prématurée. Il faut veiller à ce que le châssis soit bien dégagé du sol, en dehors des platines d'appui.

Dans le cas où le groupe devrait être utilisé dans des environnements de type alimentaire, il est recommandé de prévoir des platines d'appui permettant de surélever le groupe de façon à faciliter le nettoyage.

Il est recommandé de prévoir un espace libre de 50 cm environ, de part et d'autre du groupe motopompe (dimensions hors tout), pour permettre l'accès éventuel aux écrous de fixation de la pompe, du réducteur et du moteur. Dans tous les cas, l'espace libre autour du groupe motopompe devra être choisi de façon à respecter les distances requises pour le démontage de la pompe (le cas échéant, utiliser les valeurs indiquées sur le plan d'encombrement).

Pour la protection des personnes et du matériel, le châssis comporte un point de raccordement à la terre qu'il y a lieu d'utiliser.

2.6.2 ALIGNEMENT DES ARBRES MOTEUR / POMPE OU RÉDUCTEUR / POMPE

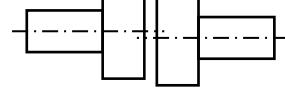
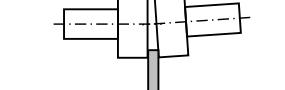
 AVERTISSEMENT	EN CAS DE FONCTIONNEMENT SANS PROTECTION D'ARbre, LES RISQUES DE GRAVES BLESSURES PERSONNELLES, DE DOMMAGES IMPORTANTS AUX BIENS OU MEME DE DECES SONT CONSIDERABLES.
 AVERTISSEMENT	DEBRANCHER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE AVANT TOUTE INTERVENTION DE MAINTENANCE.

NE JAMAIS DEMARRER UN GROUPE QUI PRÉSENTE UN ALIGNEMENT INCORRECT DE L'ACCOUPLEMENT. CECI CONDITIONNE NOTRE GARANTIE.

RAPPEL :
Il ne faut pas compter sur l'accouplement pour compenser un désalignement.

Pour contrôler l'alignement de l'accouplement et de l'arbre, utiliser un réglent parfaitement rectiligne pour le désaxage et des jauge d'épaisseur pour le désalignement angulaire (se reporter à la Notice d'instructions de l'accouplement pour les valeurs autorisées).

Les 3 figures ci-dessous détaillent l'opération et rappellent les défauts possibles :

Faire la vérification en 4 points : en haut - en bas - à gauche - à droite	
	<i>Correct</i>
	<i>Faux parallélisme</i>
	<i>Défaut angulaire</i>

2. INSTALLATION (suite)

Il est important de contrôler l'alignement à chaque étape de l'installation afin de s'assurer qu'aucune de ces étapes ne génère de contraintes sur le groupe ou sur la pompe :

- après fixation sur les fondations.
- après fixation des tuyauteries.
- après que la pompe ait fonctionné à température normale d'utilisation.

Dans le cas de pompes livrées montées en groupe, les arbres moteur et pompe ont été parfaitement alignés en usine avant l'expédition mais ils doivent être systématiquement contrôlés à réception sur site et le cas échéant réalignés.

Pour ce faire, ne pas modifier le calage des différents éléments, mais contrôler la planéité de la surface d'appui et agir sur le pied réglable de façon à libérer le châssis des contraintes qui lui sont exercées.

2.6.3 MOTEURS ELECTRIQUES

	<p>AVERTISSEMENT</p> <p>DEBRANCHER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE AVANT TOUTE INTERVENTION DE MAINTENANCE.</p>
<p>Tension dangereuse. Peut provoquer des blessures ou la mort.</p>	

Vérifier la concordance entre les indications de la plaque du moteur et la tension d'alimentation.

Suivre le schéma de montage des fils, prévoir des fils adaptés à la puissance et soigner les contacts qui doivent être serrés énergiquement.

Les moteurs doivent être protégés par des disjoncteurs et des fusibles appropriés.

Brancher les mises à la terre réglementaires.

2.6.4 MOTEURS THERMIQUES

	<p>ATTENTION</p> <p>LES SURFACES PEUVENT ETRE A UNE TEMPERATURE QUI PEUT PROVOQUER DES BLESSURES OU DOMMAGES GRAVES.</p>
<p>Une température excessive peut provoquer des blessures ou des dommages graves.</p>	

Ne pas oublier que ces moteurs ne sont pas réversibles. Il est donc indispensable de contrôler avec attention les côtés d'aspiration et de refoulement de la pompe avant de raccorder le groupe sur les tuyauteries.

L'emploi des moteurs thermiques est maintenant bien connu : nous ne saurions trop recommander, cependant, la lecture attentive des Notices d'instructions les concernant.

2.6.5 CONTROLE DU SENS DE ROTATION

	<p>AVERTISSEMENT</p> <p>Tout démarrage imprévu peut provoquer des blessures graves ou des dommages matériels importants.</p> <p>PRENDRE LES MESURES NECESSAIRES POUR RENDRE IMPOSSIBLE LA MISE EN ROUTE DE LA POMPE MEME ACCIDENTELLE DURANT L'INTERVENTION.</p>
--	---

	<p>AVERTISSEMENT</p> <p>Une pression dangereuse peut provoquer des blessures personnelles ou des dommages aux biens.</p> <p>LA PRESSION HYDRAULIQUE DOIT IMPERATIVEMENT ETRE COMPLETEMENT RELACHEE AVANT CHAQUE OPERATION DE MAINTENANCE AFIN D'EVITER DES DOMMAGES CORPORELS OU MATERIELS.</p>
--	--

	<p>AVERTISSEMENT</p> <p>Ne pas faire fonctionner sans protection.</p> <p>EN CAS DE FONCTIONNEMENT SANS PROTECTION D'ARBRE, LES RISQUES DE GRAVES BLESSURES PERSONNELLES, DE DOMMAGES IMPORTANTS AUX BIENS OU MEME DE DECES SONT CONSIDERABLES.</p>
---	---

Ce contrôle doit être fait pompe sans liquide pompé et circuit d'aspiration et de refoulement mis à l'air libre, de façon à éviter tout risque de génération de pression inattendue (à l'aspiration, par exemple). De cette façon, ce contrôle ne sera dommageable ni pour la pompe, ni pour l'installation.

Mettre en route à vide pour contrôler la bonne exécution des branchements et vérifier que le sens de rotation correspond bien au sens d'aspiration et de refoulement de l'installation. Pour inverser éventuellement le sens de rotation, suivre les indications ci-dessous :

Moteur Triphasé : intervertir 2 fils quelconques d'arrivée du courant.

Moteur Biphase : intervertir les deux fils d'une même phase.

Moteur Monophasé : suivre les indications de la notice jointe au moteur.

3. UTILISATION

3.1 Niveau sonore

Le niveau sonore d'une pompe est largement influencé par les conditions d'utilisation. La cavitation et le pompage de produits chargés en gaz élèvent généralement le niveau sonore.

Dans des conditions de pompage suivantes :

- hors cavitation
- pression de refoulement :
 - SLC4 i HT 10 bar
 - SLC8 i HT 6 bar
- vitesse de rotation 750 tr/min
- produit d'une viscosité de 10 cSt

Le niveau sonore attendu pour une pompe SLC 4 i HT / SLC 8 i HT en bon état de marche sans l'entraînement est inférieur à 79 dB(A).

3.2 Mise en service

Veiller à ce que les vannes du circuit soient ouvertes avant le démarrage de la pompe.

Pour écarter tout risque de pollution du produit à pomper, rincer toute l'installation avant mise en route afin d'éliminer toutes les impuretés qui seraient restées dans les tuyauteries, cuves... lors du montage.

Pour tout pompage d'eau pure en phase process ou nettoyage, consulter impérativement MOUVEK.

3.3 Fonctionnement à sec

La pompe Série SL est auto-amorçante et est capable de vider les tuyaux. Pour ce faire, elle peut fonctionner à sec pendant une durée maximum de 5 minutes.

3.4 Arrêt de la pompe

Pour ne pas endommager la pompe, veiller à attendre que la pompe soit complètement arrêtée avant la fermeture des vannes.

3.5 Mise au rebut

La mise au rebut de la pompe devra être effectuée conformément à la réglementation en vigueur.

Lors de cette opération, une attention particulière devra être apportée aux étapes de vidange de la pompe (produit pompé) et de sa transmission (lubrifiant).

4. NETTOYAGE EN PLACE (NEP) & STERILISATION EN PLACE (SEP)

4.1 Généralités

Le Nettoyage En Place (NEP) d'une installation est réalisé en faisant circuler diverses solutions de nettoyage au travers des équipements.

Un système automatisé de NEP permet :

- La préparation des concentrations appropriées pour les différentes solutions de nettoyage.
- Le réchauffage de certaines solutions de nettoyage à température optimale.
- La circulation des différentes solutions au travers des équipements à nettoyer.
- Le rinçage et séchage des équipements.

Pour la plupart, les systèmes automatisés de NEP sont partie intégrante des équipements de process.

Avant le début du NEP, et si le process n'a pas été suivi d'une poussée à l'eau, on s'assurera qu'il reste un minimum de produits résiduels dans les tuyauteries comme dans la pompe. Les pompes Série SL, grâce à leurs excellents pouvoirs d'aspiration et de compression, permettent de réduire les quantités de produits résiduels. Cela minimise les pertes de produits, facilite le nettoyage et réduit les durées de cycles.

Les pompes Série SL sont parfaitement adaptées pour tous les process nécessitant un NEP. En respectant les règles d'installation décrites ci-après, ces pompes vous donneront pendant longtemps entière satisfaction.

Le démarrage du NEP devra suivre immédiatement la fin du process, pour éviter tout colmatage ou séchage intempestif.



EN AUCUN CAS, LES POMPES À PISTON EXCENTRÉ SÉRIE SL NE DOIVENT ÊTRE UTILISÉES COMME POMPES DE NEP.

Le non respect de cette consigne conduit à une détérioration rapide du couple cylindre/piston.

4.2 Circuit de NEP recommandé

Dans tous les cas, la pression à l'entrée de la pompe pendant son nettoyage **ne doit pas dépasser 3 barg**.

Le débit de passage assurant le nettoyage optimal est de **10 m³/h**.

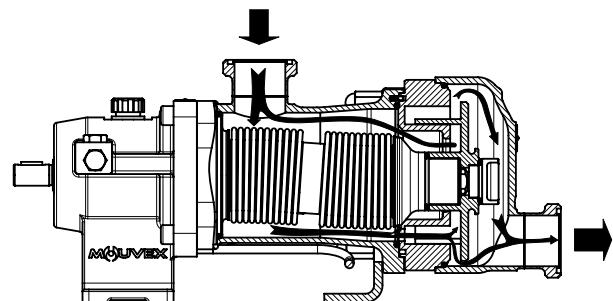
Ce débit correspond à des nettoyages difficiles (produits collants et visqueux). Il peut être réduit pour des nettoyages plus faciles.

La pression nécessaire pour soulever le piston est de 0,7 bar. Cette différence de pression se retrouve dans les pertes de charges.

4.3 Montage en série

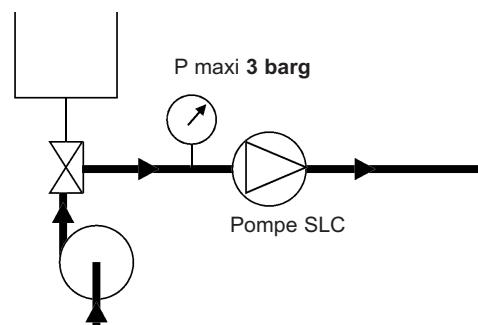
Dans tous les cas, **c'est le montage préféré**. Il assure à la pompe le meilleur nettoyage et utilise la spécificité du design Série SL, la possibilité de décoller le piston avec le produit de nettoyage.

En effet, la pression à l'entrée de la pompe étant supérieure à la pression en sortie, le piston se décolle du cylindre et permet le passage intégral du liquide de nettoyage au travers de la pompe Série SL.



- Une pompe (par exemple : centrifuge) est utilisée pour les cycles de NEP. Cette pompe sera placée en amont de la pompe Série SL.

La pompe doit impérativement être installée en série avec la pompe Série SL.

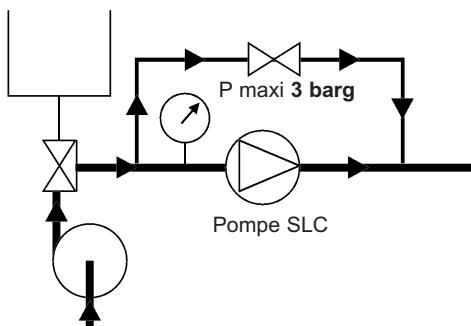


Il est préférable de ne pas faire tourner la pompe Série SL lors du NEP mais une faible vitesse (< 100 tr/min) est acceptée par marche /arrêt alternés.

- Dans certains cas, le débit de nettoyage nécessaire à l'installation est supérieur au débit recommandé pour nettoyer la pompe. Dans ce cas, l'utilisation d'un bipasse est indispensable.

La vanne de bipasse sera ajustée pour répartir le débit entre le circuit traversant la pompe Série SL et le circuit bipasse.

4. NETTOYAGE EN PLACE (NEP) & STÉRILISATION EN PLACE (SEP) (suite)

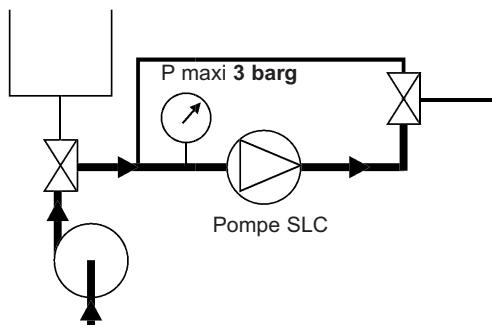


Il est préférable de ne pas faire tourner la pompe Série SLC lors du NEP mais une faible vitesse (< 100 tr/min) est acceptée par marche /arrêt alternés.

- Dans certains cas, la pression de nettoyage nécessaire à l'installation est supérieure à 3 barg. Dans ce cas, l'utilisation d'un bipasse est nécessaire et le nettoyage doit se faire en 2 temps.

Nettoyage de la pompe :

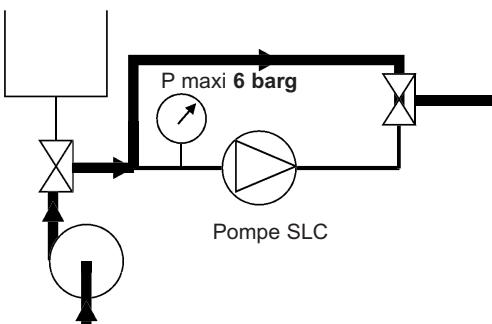
Le débit de nettoyage sera limité pendant le nettoyage de la pompe pour assurer une pression maxi de 3 barg à l'entrée de celle-ci.



Il est préférable de ne pas faire tourner la pompe Série SLC lors du NEP mais une faible vitesse (< 100 tr/min) est acceptée par marche /arrêt alternés.

Nettoyage de l'installation :

Durant cette opération, le système de vanne utilisé devra assurer qu'aucun débit ne traverse la pompe. Ceci afin que la pompe Série SLC ne tourne pas. Dans ces conditions, pompe complètement arrêtée, la pression du circuit de lavage peut aller jusqu'à 6 barg.

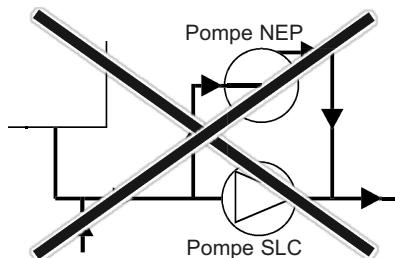


La pompe ne doit pas tourner pendant cette opération.

4.4 Montage en parallèle

Pour les applications où le nettoyage est facile et la pression différentielle de la pompe Série SL est inférieure à 2 bar pendant cette opération, le montage en parallèle est autorisé. Il faut noter que pendant ce nettoyage, la pompe Série SL sera active sur un produit généralement peu lubrifiant. Ceci participera à l'usure de la pompe.

La pompe centrifuge de NEP ne doit jamais être installée en parallèle de la pompe Série SL sans précautions particulières.



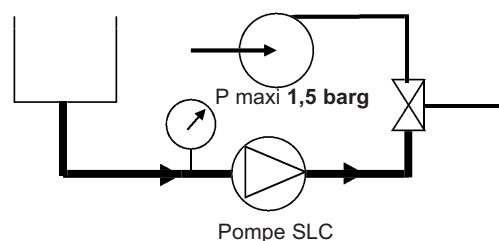
En effet, dans ce cas, la pression à l'entrée de la pompe Série SLC est inférieure à la pression en sortie et le piston reste plaqué sur le cylindre. La pompe Série SLC n'est alors plus passante. Son bon nettoyage n'est donc plus assuré et le couple cylindre/piston s'usera prématurément.

Montage autorisé :

Comme dit précédemment pour les applications où le nettoyage est facile, le montage en parallèle est autorisé quand l'agencement des vannes est fait de telle sorte que la pression de nettoyage du circuit ne vienne pas en communication avec la pompe Série SL.

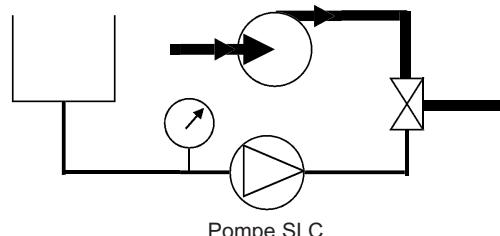
Dans ce cas, la pompe Série SL se nettoie d'elle-même.

Nettoyage de la pompe :



Il est recommandé de limiter la vitesse de rotation de la pompe Série SL.

Nettoyage de l'installation :



La pompe Série SL est arrêtée pendant le nettoyage de l'installation.

4. NETTOYAGE EN PLACE (NEP) & STÉRILISATION EN PLACE (SEP) (suite)

4.5 Cycles successifs

D'une manière générale, les NEP les plus efficaces comprennent 5 étapes :

1. Prélavage à l'eau propre

Eau à température ambiante. Cycle de 10 à 15 minutes.

Ce prélavage permet l'évacuation des résidus restants.

2. Lavage avec détergent alcalin

Typiquement, de la soude à 2,5%, à une température de 80°C. Cycle de 20 à 30 minutes. Ce lavage permet notamment la dissolution et l'évacuation des graisses et protéines.

3. Rinçage à l'eau propre

Eau à température ambiante. Cycle de 10 minutes. Ce rinçage permet d'éviter le mélange des 2 solutions de nettoyage.

4. Lavage avec solution acide

Typiquement, de l'acide nitrique à 2,5%, à température ambiante. Cycle de 10 à 15 minutes. Ce lavage permet notamment la dissolution et l'évacuation des protéines et sels minéraux.

5. Rinçages à l'eau propre

Eau à température ambiante. Plusieurs cycles de 1 à 2 minutes. Ces rinçages permettent l'évacuation de toute trace de solution acide.

Durant toutes ces phases de NEP, les vitesses moyennes des liquides de nettoyage dans les tuyauteries doivent être comprises entre 1,5 et 3 m/s.

4.6 Stérilisation En Place (SEP)

Les pompes Série SL sont parfaitement adaptées à tous les process nécessitant un SEP (Stérilisation En Place) : pompe arrêtée / maximum 20 min par cycle / 1 ou 2 cycles par jour.

5. ENTRETIEN

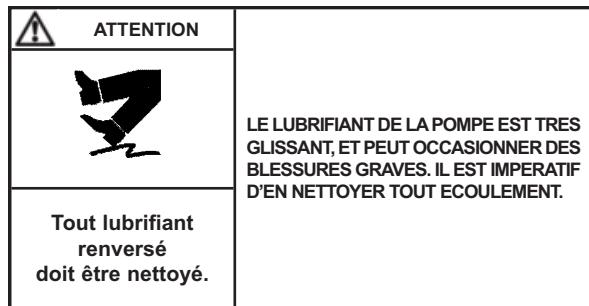
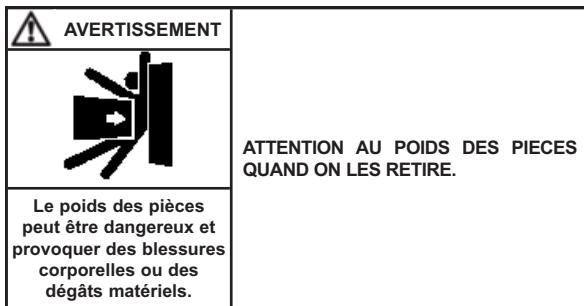
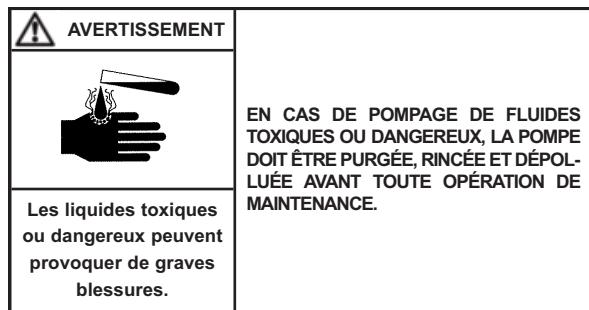
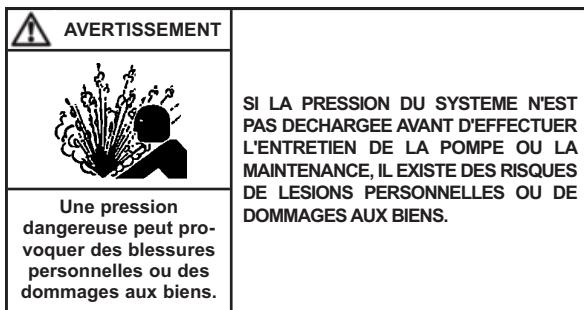
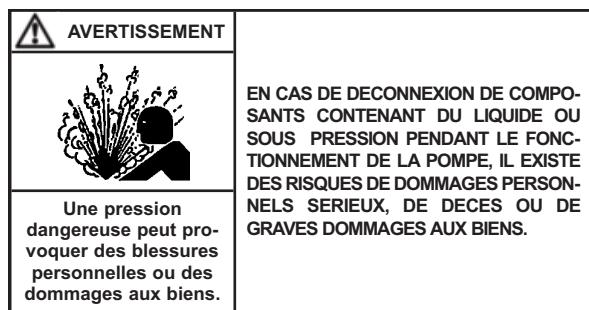
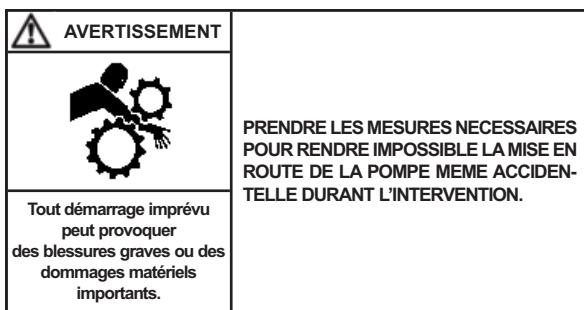
5.1 Outilage nécessaire

- Clé plate de 50 ou clé anglaise
- Clés dynamométriques 18 - 24 - 30
- Extracteur
- Maillet

Couples de serrage :

- M10 : 30 Nm
- M12 : 50 Nm
- M18 : 120 Nm

6. OUVERTURE DE LA POMPE



6.1 Montage / Démontage

Avant tout démontage, s'assurer que la pompe a été vidangée et prendre les dispositions nécessaires pour éviter la mise en route. Aucune mise en route, même accidentelle ne doit être possible.

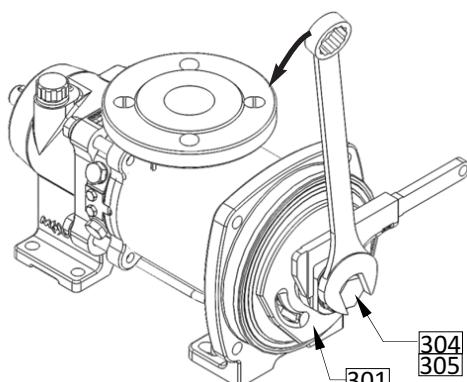
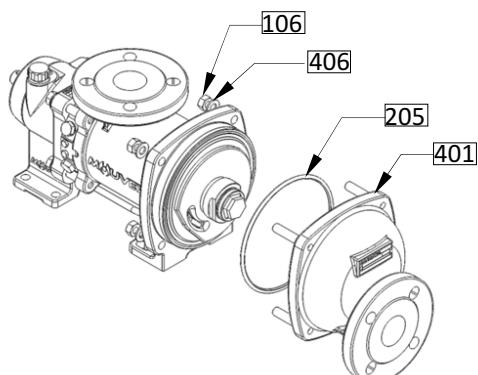
- Maintenir le piston 301 avec une clé plate de 50 ou une clé anglaise et dévisser la vis 304 avec son joint 305.

Il est important de bien maintenir le piston, sa rotation peut entraîner une détérioration du soufflet.

- Désaccoupler la pompe de la tuyauterie de refoulement.
- Dévisser les 4 écrous 106 et retirer les 4 rondelles 406.
- Retirer le fond 401 avec son joint 205 et ses goujons 107.

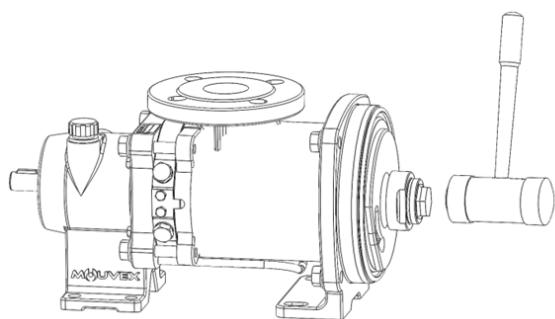
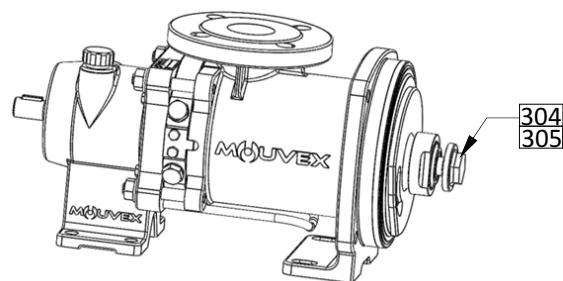


Avant de procéder au démontage, fixer le palier 596 à l'établi.

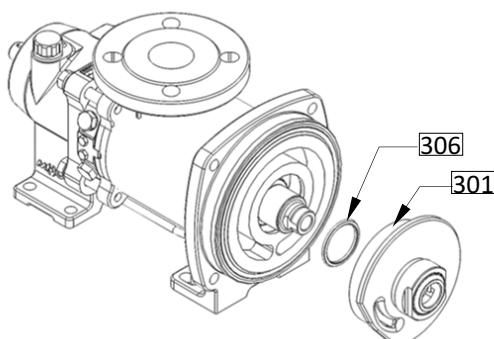
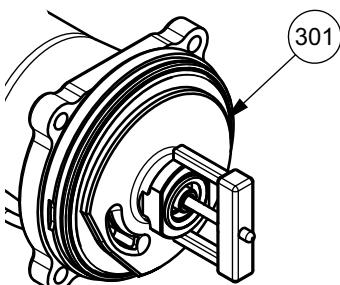


6. OUVERTURE DE LA POMPE (suite)

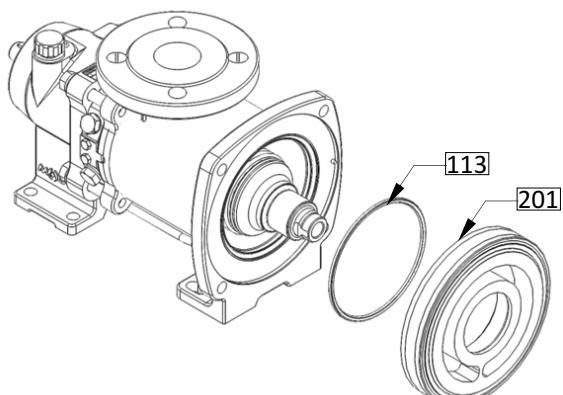
- Dévisser la vis de piston 304 de 2 ou 3 tours et frapper la à l'aide d'un maillet de manière à décoller le piston 301.



- Si besoin, utiliser un arrache moyeu pour extraire le piston 301.



- Retirer le cylindre 201 et les joints 113 et 306.



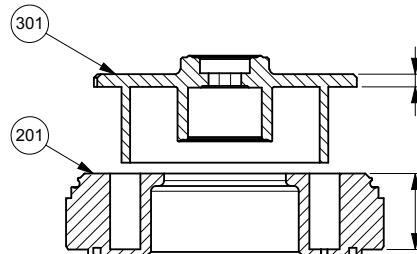
6.2 Vérification des pièces

Le piston 301 et le cylindre 201 sont des pièces actives (pièces d'usure) dont dépendent directement les performances de la pompe. Il est donc recommandé de contrôler régulièrement les performances de la pompe et de remplacer le couple cylindre / piston dans le cas d'une diminution de ces dernières.

D'autre part, l'utilisation d'un couple cylindre / piston par trop usagé pouvant endommager la transmission de la pompe, il est recommandé de remplacer le couple cylindre / piston lorsque les cotes d'usures maximales admissibles définies dans le tableau ci-dessous sont atteintes.

		Piston 301 (mm)	Cylindre 201 (mm)
SLC4	Cote neuve	7	31,5
	Cote d'usure minimale admissible	5	29,5
SLC8	Cote neuve	7	48,5
	Cote d'usure minimale admissible	5	46,5

L'évolution des performances de la pompe étant dépendante des conditions de fonctionnement de l'application (pression, vitesse de rotation, liquide pompé...), MOUVEX recommande aux utilisateurs de définir les intervalles de contrôle et le programme de maintenance préventive en fonction de leur propre expérience.



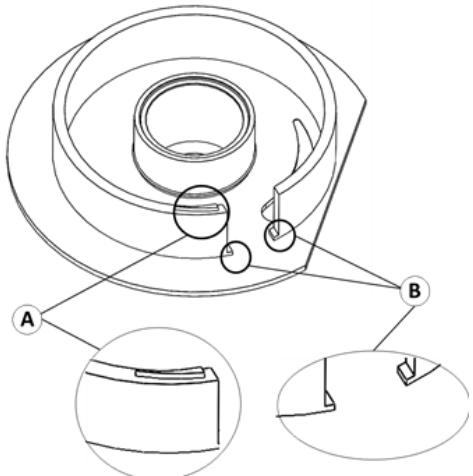
AVIS

Si lors du démontage, il devait s'avérer que le filetage de la vis de piston 304 soit souillé, nous recommandons le nettoyage suivant : lavage et rinçage du filetage intérieur et stérilisation de la pièce complète (par exemple par une procédure de stérilisation à la vapeur) puis de retirer les impuretés des filets apparents à l'aide d'une brosse adaptée et rincer avec une solution bactéricide avant assemblage.

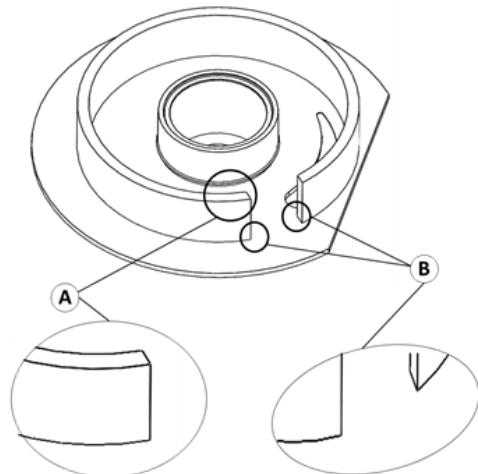
6. OUVERTURE DE LA POMPE (suite)

Lors du contrôle du piston, même si la pièce n'a pas atteint sa cote d'usure limite, elle peut présenter les aspects suivants notamment dans le cas du pompage d'un produit abrasif ou de faible viscosité :

- forme triangulaire au sommet de la jupe de piston (repère A),
- petites marches à la base de la jupe (repères B).



Avant remontage du piston sur la pompe, éliminer ces aspérités par limage et finition au papier de verre fin (grain N°320 ou équivalent) en veillant à ne pas rayer les surfaces alentour de façon à ce que la pièce se présente ainsi :



Ne procéder à aucune autre retouche par quelque moyen que ce soit sur toutes les autres surfaces du piston sous peine de détériorer les performances et la fiabilité de la pompe. En particulier, ne pas casser les arêtes de la jupe de piston.

Même s'il présente des signes d'usure, ne procéder à aucune retouche sur le cylindre par quelque moyen que ce soit sous peine de détériorer les performances et la fiabilité de la pompe.

7. REMONTAGE DU COUPLE CYLINDRE/PISTON

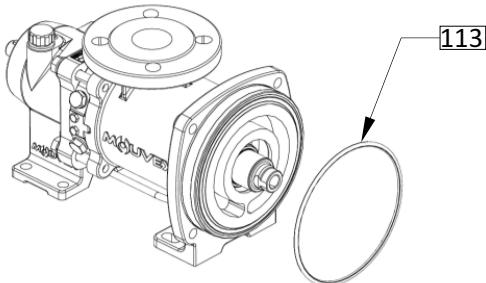
- Vérifier l'état des joints 205, 305, 306, 113 et les remplacer si nécessaire.

AVIS

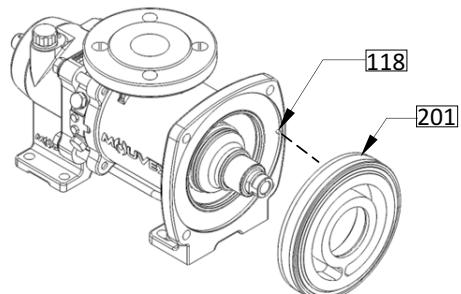
Les joints sont conçus pour une utilisation dans les conditions normales d'un processus alimentaire. Dans le but d'assurer la fiabilité de l'étanchéité des pompes Série SL, nous recommandons de :

- effectuer une inspection des joints tous les 3 mois (cette période peut-être plus courte si les conditions d'utilisation de la pompe sont plus sévères. Contacter le fabricant pour être conseillé si besoin).
- remplacer les joints de la pompe tous les deux ans (se reporter au § CONTROLE DU SOUFFLET pour le remplacement du second joint 113).

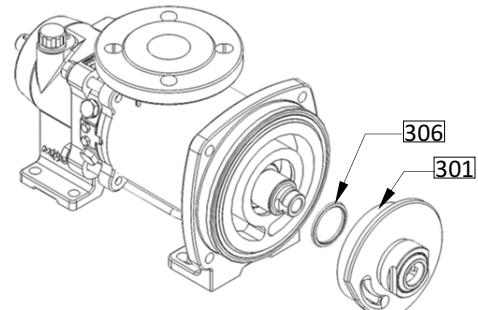
- Positionner le joint 113 sur la grande bride.



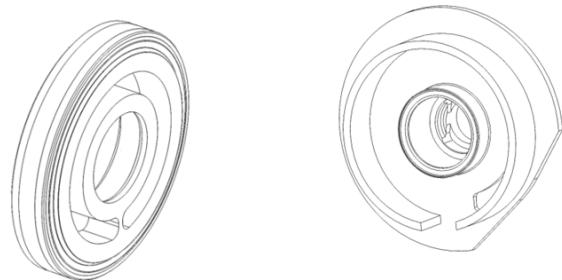
- Positionner le cylindre 201 pour que la goupille 118 de la tubulure pénètre dans l'encoche du cylindre (cloison orientée en bas).



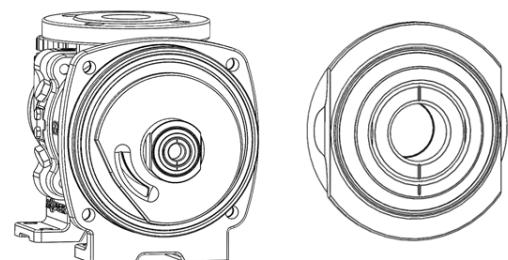
- Positionner le joint 306 sur le moyeu.



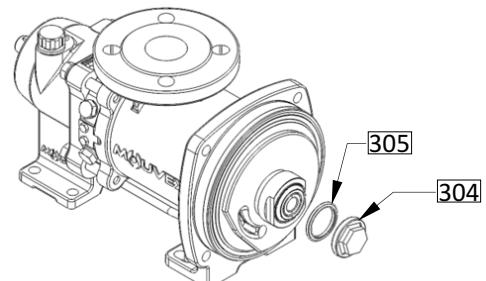
- Engager le piston 301 sur le moyeu de la transmission 596, la fente du piston étant en regard de la cloison du cylindre.



- Exercer une poussée latérale sur le piston pour le centrer et l'engager dans le cylindre puis l'enfoncer à fond en veillant à aligner l'encoche verticale du piston 301 avec celle du moyeu de la transmission 596.

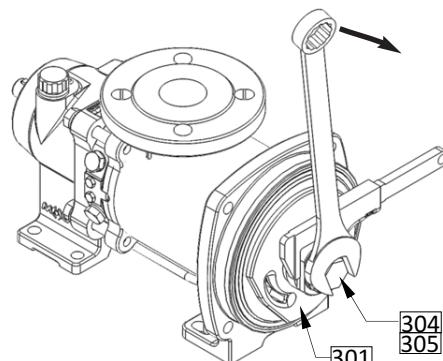


- Déposer du frein filet normal (Loctite® 243* ou équivalent) sur le filetage de la vis de piston 304.



- Maintenir le piston 301 avec une clé plate de 50 ou une clé anglaise et visser la vis 304 après avoir monté le joint 305.

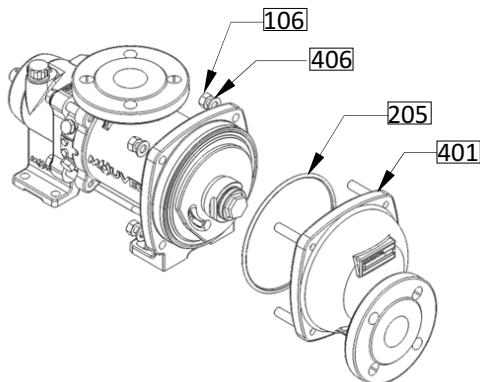
Il est important de bien maintenir le piston, sa rotation peut entraîner une détérioration du soufflet. Lors du blocage de l'écrou, respecter le couple de serrage indiqué au § OUTILLAGE NÉCESSAIRE (M18).



* Loctite® est une marque déposée.

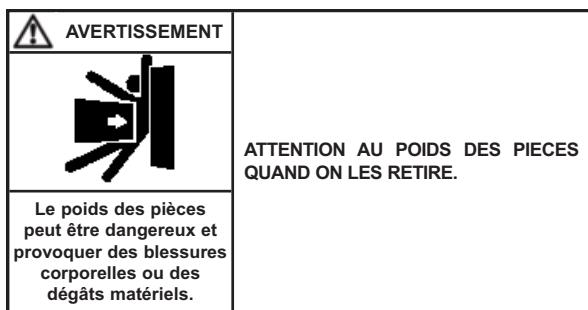
7. REMONTAGE DU COUPLE CYLINDRE/PISTON (suite)

- Remonter le fond 401 avec son joint 205 et ses goujons 107 en positionnant l'orifice comme avant démontage.



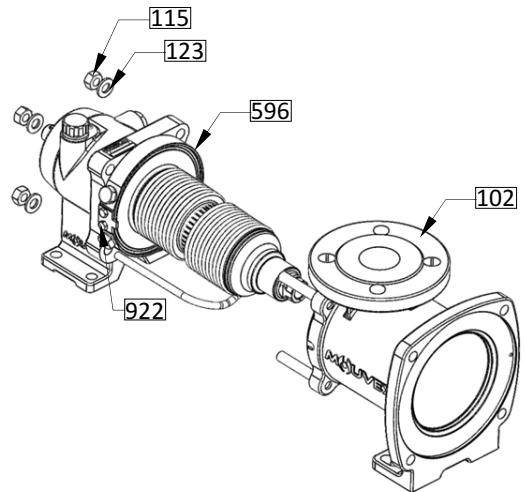
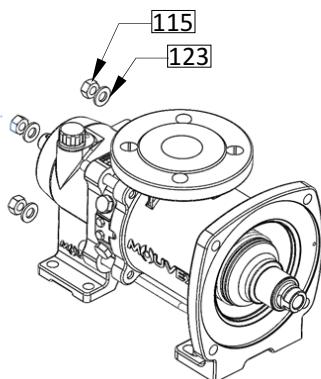
- Visser les 4 écrous 106 (4 x M12 couple de serrage indiqué au § OUTILLAGE NÉCESSAIRE).

8. CONTROLE DU SOUFFLET



8.1 Tubulure standard

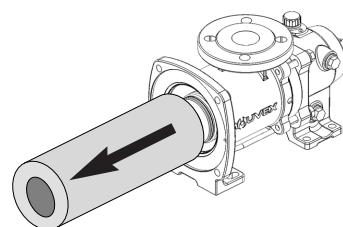
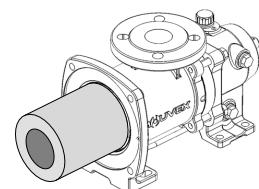
- Démonter le couple cylindre/piston (cf. § correspondant).
- Côté entraînement, retirer les 4 écrous 115 et les 4 rondelles 123.



Les transmissions de rechange livrées sont équipées d'une protection tubulaire en mousse. Il est conseillé de laisser cette protection autour du soufflet jusqu'au remontage de la tubulure.



- A l'aide d'un maillet, taper légèrement sur la grande bride pour dégager la tubulure 102 du palier 596.
- Retirer la tubulure 102 **en veillant à ne pas choquer le soufflet.**
- Retirer le joint 113.
- Inspecter le soufflet : toute trace de choc, rayure ou déformation nécessite son remplacement.
- Le remontage s'effectue en ordre inverse du démontage en prenant garde à positionner correctement le joint 113 et la pièce d'indexation 922. Les écrous 115 doivent être remontés avec du frein filet normal (Loctite® 243* ou équivalent) : 4 x M12 : Couple de serrage indiqué au § OUTILLAGE NÉCESSAIRE.

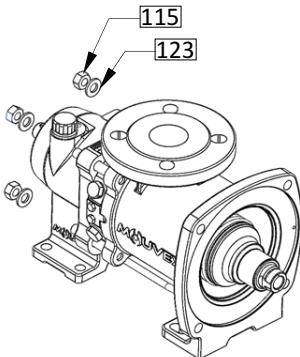


* Loctite® est une marque déposée.

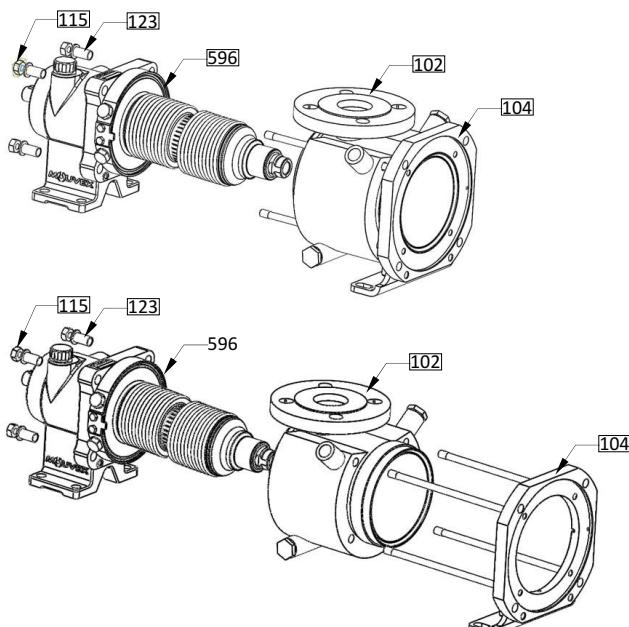
8. CONTROLE DU SOUFFLET (suite)

8.2 Tubulure aspiration orientable / enveloppe de réchauffage

- Démonter le couple cylindre/piston (cf. § correspondant).
- Retirer les 2 vis de fixation sur le châssis de la patte 108.
- Côté entraînement retirer les 4 écrous 115 et les 4 rondelles 123.

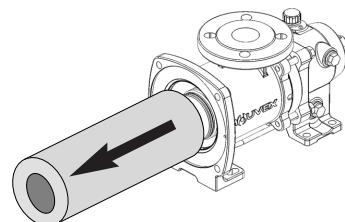
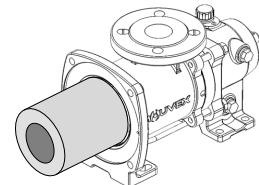


- A l'aide d'un maillet, taper légèrement sur la grande bride 104 pour dégager le tube 102 du palier 596.
- Retirer le tube 102 en veillant à ne pas choquer le soufflet.
- Retirer le joint 113.
- Inspecter le soufflet : toute trace de choc, rayure ou déformation nécessite son remplacement.



- Le remontage s'effectue en ordre inverse du démontage en prenant garde à positionner correctement le joint 113, la pièce d'indexation 922 et la goupille d'indexation 117. Les écrous 115 doivent être remontés avec du frein filet normal (Loctite® 243* ou équivalent) : 4 x M10 : Couple de serrage 30 Nm.

Les transmissions de rechange livrées sont équipées d'une protection tubulaire en mousse. Il est conseillé de laisser cette protection autour du soufflet jusqu'au remontage de la tubulure.



* Loctite® est une marque déposée.

9. DÉMONTAGE DU SOUFFLET

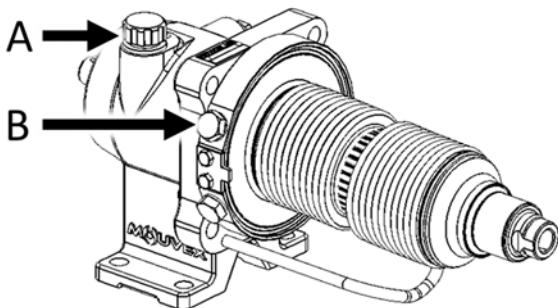
Contrôle du soufflet



Vidanger la transmission (voir § VIDANGE DU PALIER).

Nettoyer soigneusement la surface extérieure du soufflet.

Introduire de l'air comprimé sec et non huileux dans l'orifice B.
Pression maximale **1 bar**.



Contrôle de l'étanchéité de la paroi externe.

Contrôler l'ensemble de la surface du soufflet à l'aide de produit détecteur de fuite type "1000 bulles®" ou équivalent.

Contrôle de l'étanchéité de la paroi interne.

Raccorder un flexible sur l'orifice de remplissage d'huile A. Plonger l'autre extrémité du flexible dans un récipient d'eau. La présence de bulles indiquera une fuite au niveau de la paroi interne.

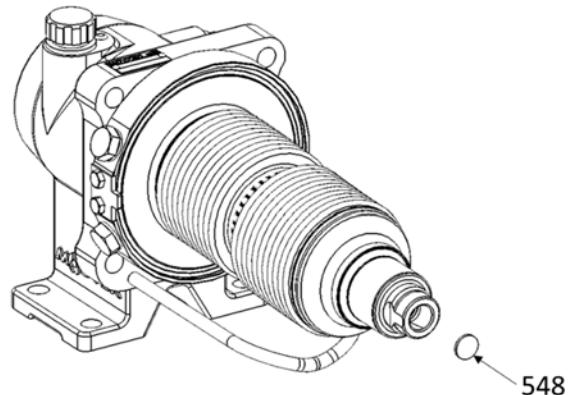
Contrôler également les points suivants à l'aide de produit détecteur de fuite type "1000 bulles®" ou équivalent :

- Joints à lèvres côté sortie d'arbre.
- Pastille côté moyeu.

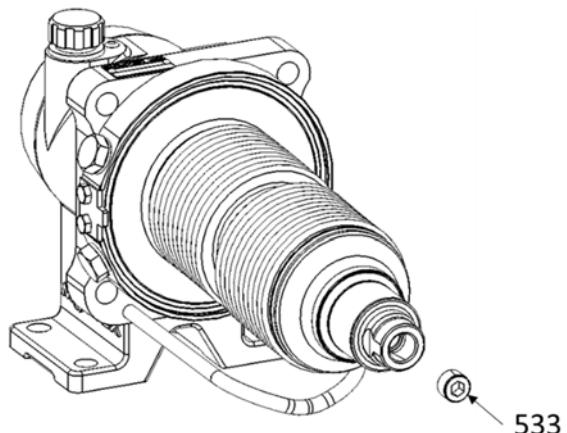
Démontage du soufflet

Vidanger la transmission (voir § VIDANGE DU PALIER).

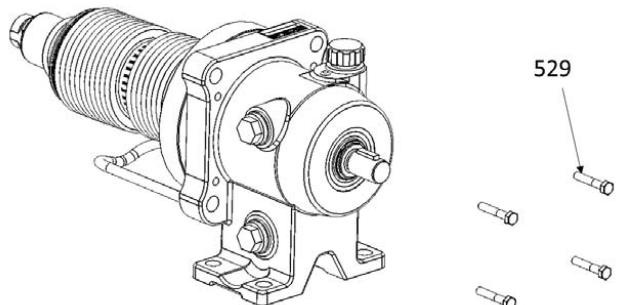
Retirer la pastille 548 en la perçant.



Retirer la vis sans tête 533.

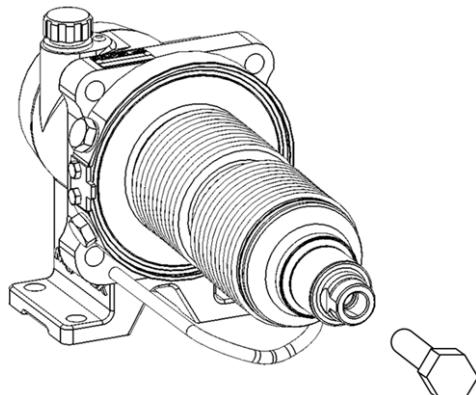


Déposer les 4 vis 529.

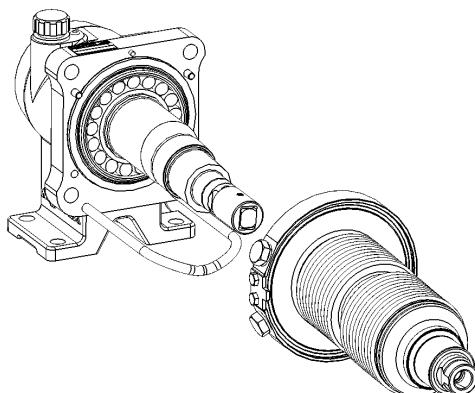


9. DÉMONTAGE DU SOUFFLET (suite)

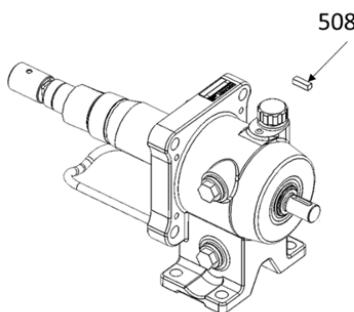
Prendre une vis M16 de longueur minimum 50 mm en acier (éviter l'inox afin de ne pas générer de grippage), graisser l'extrémité et le filetage et l'introduire à l'emplacement de la vis sans tête.



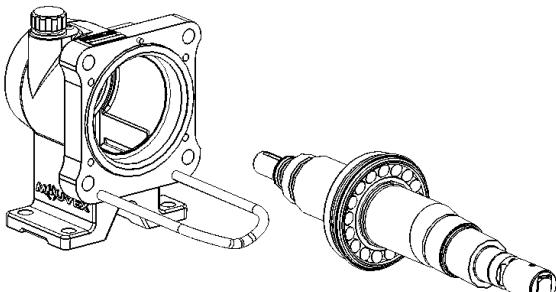
Serrer la vis jusqu'à extraction du soufflet. Le serrage de vis peut nécessiter le maintien en rotation de l'arbre.



Retirer la clavette 508.

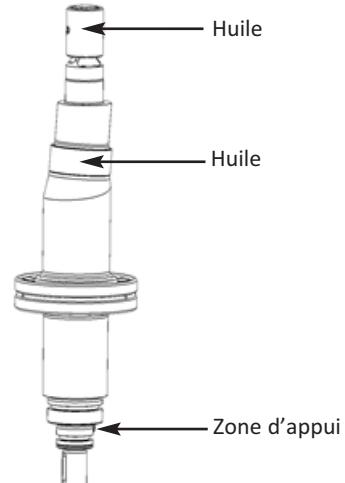


Déposer l'ensemble arbre et roulement

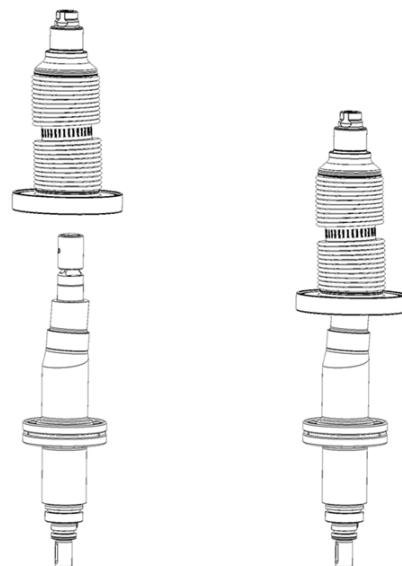


Remontage du soufflet

Placer l'arbre verticalement sur une presse (20000 N mini) en le posant sur la zone d'appui ci-dessous. Ne pas l'appuyer sur le roulement. Appliquer un film d'huile sur les portées de roulement. Utiliser la même huile que celle présente dans la transmission (voir § VIDANGE DU PALIER).



Présenter le soufflet et le descendre progressivement.

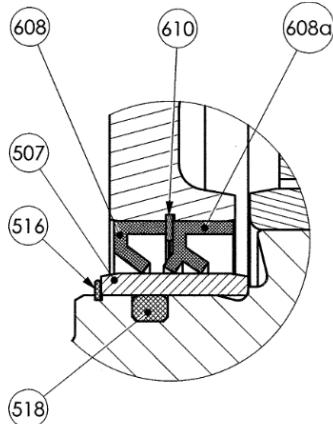


Exercer l'effort avec la presse jusqu'à ce que le moyeu arrive en butée sur l'arbre.



9. DÉMONTAGE DU SOUFFLET (suite)

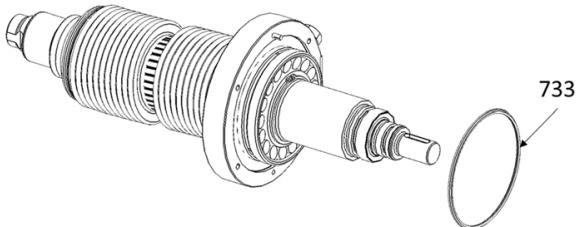
Avant le remontage de l'arbre dans le palier, contrôler les joints à lèvres 608 et 608a et leur bague de frottement 507 sur l'arbre. Les remplacer si nécessaire.



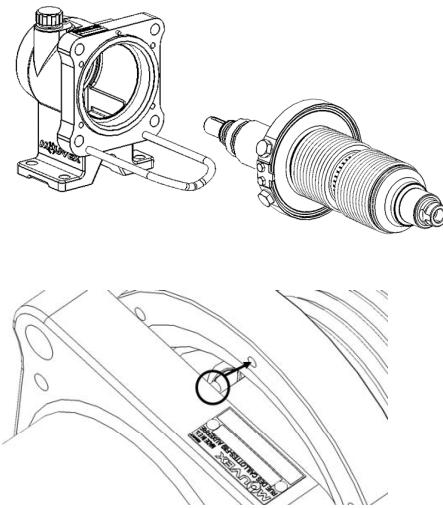
Ordre de montage :

- Placer le joint torique 518 dans sa gorge. Ne pas le graisser ni la surface de l'arbre.
- Placer la bague de frottement 507. La pousser en butée progressivement sans forcer.
- Monter l'anneau d'arrêt 516.
- Graisser la surface de frottement sur joints à lèvres de la bague 507 avec une graisse synthétique KLUBER UH1 64-1302 ou équivalent.
- Monter le joint à lèvres 608a et l'anneau d'arrêt 610.
- Ajouter de la graisse synthétique KLUBER UH1 64-1302 ou équivalent à l'arrière du joint 608a.
- Monter le joint à lèvres 608.

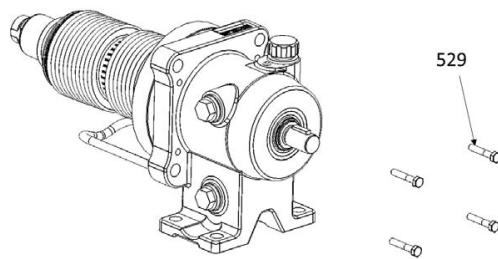
Placer le joint torique 733 sur le roulement en le plaquant contre la bride de soufflet.



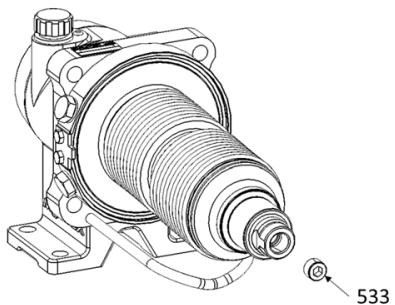
Présenter l'ensemble arbre/soufflet en veillant à l'orientation du soufflet.



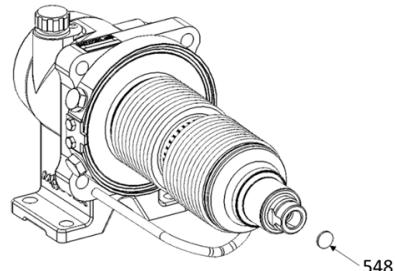
Reposer les 4 vis 529. Utiliser un produit frein filet moyen type Loctite® 243 ou équivalent. Serrer au couple 3.5 Nm.



Serrer la vis sans tête 533 jusqu'à ce la tête de vis soit à fleur des filets.



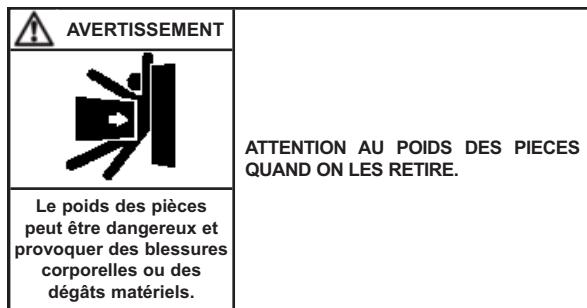
Poser une pastille 548 neuve.



Remplir la transmission d'huile avec le volume correspondant indiqué dans le § VIDANGE DU PALIER.

* Loctite® est une marque déposée.

10. CHANGEMENT D'ORIENTATION DES ORIFICES

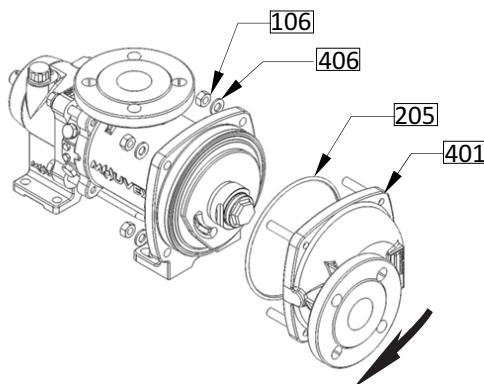
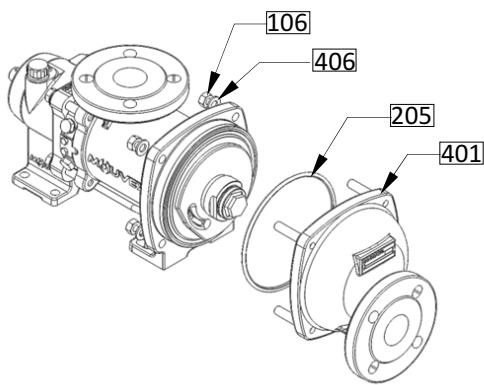


10.2 Orifice d'aspiration

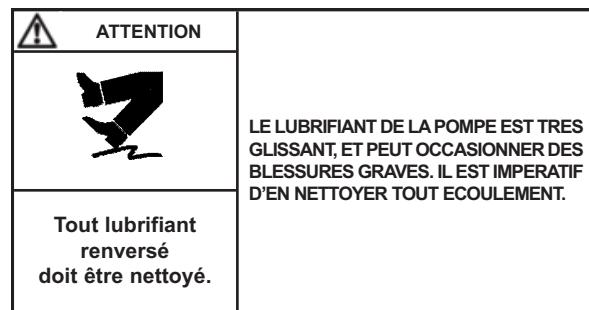
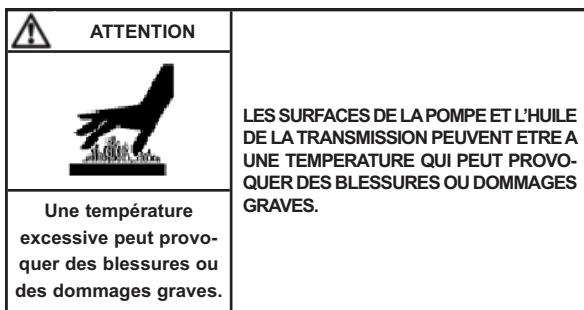
La position de l'orifice d'aspiration ne peut pas être modifiée.

10.1 Orifice de refoulement

- Dévisser les 4 écrous **106**.
- Retirer le fond **401** avec son joint **205** et ses goujons **107**.
- Modifier l'orientation du fond **401** afin de positionner l'orifice dans la position souhaitée.
- Remonter le fond **401** et son joint **205**.
- Visser les 4 écrous **106** (4 x M12, couple de serrage indiqué au § OUTILLAGE NÉCESSAIRE).
- Veiller à ce que le joint **205** soit bien monté dans son logement. Le coller avec une graisse compatible avec le produit transféré si nécessaire.



11. VIDANGE DU PALIER



- Vidanger la transmission suivant le tableau ci-dessous :

- Données avec **Huile standard MOUVEX CS05*** :

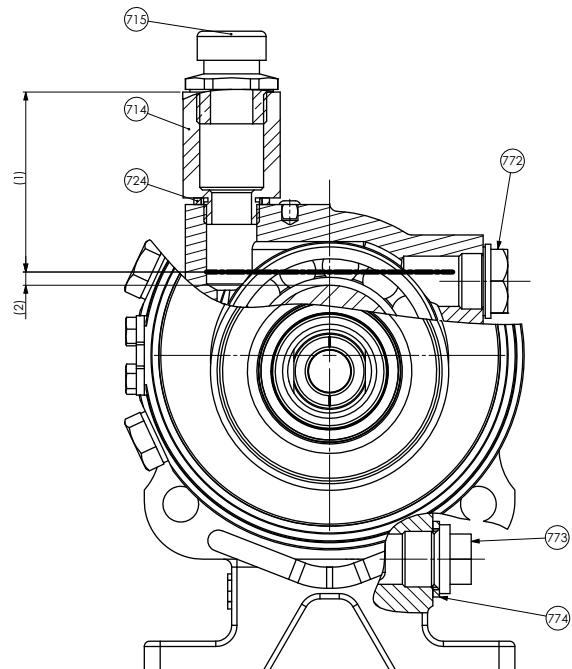
Température produit pompé / réchauffage	Intervalle de vidange (heures de fonctionnement)
150 °C < T ≤ 160 °C	800
135 °C < T ≤ 150 °C	1 500
120 °C < T ≤ 135 °C	3 000
100 °C < T ≤ 120 °C	6 000

- Données avec **Huile sans silicone MOUVEX CS23*** :

Température produit pompé / réchauffage	Intervalle de vidange (heures de fonctionnement)
T < 100 °C	5 000

- Données avec **autre huile client** : L'intervalle de vidange est défini par le client (résultats des tests) selon les spécifications de l'huile et les conditions de la pompe.

- Vidanger la pompe en retirant le bouchon de vidange avec son joint **773-774** et le reniflard **715**.
- Remettre le bouchon de vidange et son joint.
- Remplir la transmission avec 0,85 litre d'huile*.
- Vérifier le niveau d'huile de manière à avoir 1 à 5 mm au dessus de l'arbre.
- Le niveau d'huile peut être visualisé à l'aide du niveau transparent **772**.
- Revisser le reniflard **715**.



(1) Niveau d'huile : Min : 68 mm
Max : 72 mm

(2) 1 à 5 mm au dessus de l'arbre

* **Huiles fournies par MOUVEX** (la Fiche de Données de Sécurité est disponible sur demande) :
CS05 Huile synthétique alimentaire
CS23 Huile transmission sans silicone

* autre huile fournie par le client.

12. STOCKAGE

Le cas échéant, se reporter au § ENTRETIEN pour le démontage de la pompe.

12.1 Courte durée (≤ 1 mois)

AVERTISSEMENT	
  Les liquides toxiques ou dangereux peuvent provoquer de graves blessures.	SI LA POMPE EST UTILISEE POUR POMPER UN PRODUIT TOXIQUE OU DANGEREUX, ELLE DOIT ETRE PURGEE, RINCEE ET DEPOLLUEE AVANT TOUTE OPERATION DE MAINTENANCE.

Les pompes et groupes motopompes MOUVEX sont fournis avec un graissage abondant permettant de protéger les composants internes pour une courte durée de stockage, dans un bâtiment choisi de façon à :

- s'assurer que la température reste comprise entre 10°C et 50°C,
- ne pas dépasser un taux d'humidité de 60%,
- limiter l'exposition aux vibrations du matériel,
- être stockés à l'abri des intempéries et du soleil.

12.2 Longue durée (> 1 mois)

Si la pompe est stockée avec son ensemble motoréducteur, les recommandations du fabricant de ces éléments devront être appliquées.

Les orifices de la pompe devront être remplis d'un liquide non corrosif, compatible avec les composants de la pompe, de façon à prévenir tout risque de corrosion.

Les surfaces extérieures de la pompe non peintes (tels que les arbres, accouplements...) devront être recouvertes d'une protection contre la corrosion.

Si le stockage a été effectué après une période de fonctionnement, l'huile de transmission devra être remplacée avant stockage (voir § VIDANGE).

La transmission devra être remplie d'huile au ras du bouchon reniflard (voir § VIDANGE).

Si le stockage de la pompe devait durer plus d'un an, l'huile devra être remplacée à temps pour prévenir une dégradation excessive de ses qualités.

Les conditions de stockage optimales seront obtenues avec un stockage à l'intérieur d'un bâtiment choisi de façon à respecter les conditions énoncées précédemment.

Si le stockage ne pouvait se faire en intérieur, le matériel devra être couvert de façon à le protéger d'une exposition directe au soleil et aux intempéries. Cette protection devra également être conçue de façon à protéger le matériel contre la condensation éventuelle de vapeur.

La pompe devra être tournée manuellement de quelques tours tous les deux mois.

12.3 Remise en route

Suivre la procédure standard de mise en fonctionnement de la pompe / du groupe motopompe tout en respectant les consignes supplémentaires ci-dessous.

S'assurer manuellement de la libre rotation des éléments de la pompe.

Si la durée de stockage a dépassé un an, remplacer l'huile de la transmission (voir le § VIDANGE pour les instructions de démontage).

Si la pompe comporte un bipasse intégré, démonter celui-ci pour une inspection visuelle des composants et s'assurer de leur libre déplacement.

Dans tous les cas, l'huile devra être remplacée au bout de deux ans maximum après sa mise en service.

13. INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

DEBIT NUL OU INSUFFISANT			
1			VERIFICATION PRELIMINAIRE
	1-1		S'assurer que les opercules ont été retirés des orifices de la pompe et que la pompe tourne (entraînement défaillant moteur détérioré..., transmission défectueuse : manchon désaccouplé, courroie patinante, engrenage usé ou mal accouplé...).
	1-2		S'assurer que la pompe tourne dans le bon sens compte tenu du sens de circulation du liquide dans l'installation (voir la plaque de pompe). Le cas échéant, faire brancher correctement le moteur électrique.
	1-3		S'assurer qu'il y a du liquide dans le réservoir où la pompe aspire et que l'orifice de la tuyauterie d'aspiration est immergé en permanence.
	1-4		S'assurer que la vitesse de rotation de la pompe est suffisante. La déterminer en se servant de la vitesse du moteur (voir plaque de moteur) et du rapport de réduction (voir plaque du réducteur) ou d'un compte-tours.
			Cette vérification étant faite sans résultat :
2			MESURER LA PRESSION DE REFOULEMENT (au plus près possible de la sortie de pompe sans être inférieur à une distance de 5 fois le diamètre de la tuyauterie).
	2-1		Si la pression est inférieure aux données du matériel, voire nulle, ce peut être que :
		2-1-1	La pompe est usée, ce qui se répercute aussi sur l'aspiration (cf 3-2-2 b).
3			MESURER LA DEPRESSION OU VIDE (au plus près possible de l'entrée de la pompe, côté aspiration).
	3-1		Si le vide est élevé, par exemple supérieur ou égal à 6 ou 7 mètres d'eau (soit environ 45 ou 50 cm de mercure), ce qui se traduira par une pompe bruyante, ce peut être que :
		3-1-1	La hauteur manométrique d'aspiration est trop importante, soit : <ol style="list-style-type: none"> que la hauteur géométrique d'aspiration est trop grande (la réduire en rapprochant la pompe du niveau du liquide) que les pertes de charge sont trop importantes parce que l'orifice de la tuyauterie d'aspiration est trop proche du fond de la cuve.
		3-1-2	La tuyauterie d'aspiration est totalement bouchée (vanne, robinet, filtre, chiffon, joint plein oublié...)
		3-1-3	La tension de vapeur du liquide est (ou est devenue par suite, par exemple, d'un changement de température) trop importante. Rapprocher la pompe du niveau du liquide ou même mettre la pompe en charge ou refroidir le liquide pour faire chuter la tension de vapeur.
	3-2		Si le vide est faible, par exemple, inférieur à 3 mètres d'eau, (soit environ 20 cm de mercure), isoler la pompe de la tuyauterie d'aspiration (en fermant une vanne le plus près possible de la pompe, en insérant un joint de bride plein...) et mesurer à nouveau le vide.
		3-2-1	Si le vide est élevé, par exemple, supérieur ou égal à 6 ou 7 mètres d'eau, (soit environ 45 ou 50 cm de mercure), la pompe n'est pas en cause : <ol style="list-style-type: none"> il doit y avoir une entrée d'air en amont de la coupure d'isolation de la pompe la tension de vapeur du liquide est ou est devenue par suite, par exemple, d'un changement de température trop importante (cf 3-1-3).
		3-2-2	Si le vide est faible ou nul, ce peut être : <ol style="list-style-type: none"> qu'il y a une rentrée d'air sur la pompe (voir les joints de fond, de brides...) que la pompe est usée et l'étanchéité intérieure insuffisante (ressorts du coussinet de piston affaissés, ressort de dos de piston fatigué, cloison, arbre cassé).

13. INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT (suite)

ECHAUFFEMENT ANORMAL DES PALIERS			
4			Cet échauffement peut être dû :
	4-1		- à une traction exagérée de la transmission (courroie ou chaîne) sur l'arbre de la pompe.
	4-2		- à une traction exagérée de la tuyauterie sur les brides de la pompe (dans ce cas, il a fallu "forcer" sur les tuyauteries pour pouvoir les raccorder à la pompe).
	4-3		- à un mauvais alignement de la pompe - dû par exemple au 4-2 (la pompe est désaccouplée, on constate que l'arbre de la pompe et l'arbre d'entraînement ne sont pas dans le prolongement l'un de l'autre).
	4-4		- à un scellement défectueux du groupe ayant entraîné une déformation du châssis (s'assurer que le châssis est dégagé du sol sauf aux trois points d'ancrage).
BRUITS ANORMAUX			
			Ces bruits peuvent être d'origine hydraulique ou d'origine mécanique. On les distingue par le fait que seuls les premiers disparaissent (ou du moins s'atténuent) lorsque l'on crée une entrée d'air à l'aspiration.
5			BRUITS D'ORIGINE HYDRAULIQUE
			Ils peuvent provenir d'une alimentation insuffisante de la pompe, soit :
	5-1		- que la vitesse de rotation est trop élevée pour les conditions de l'installation (augmentation de la viscosité due à un changement de produit ou à une baisse de température...).
	5-2		- que la hauteur manométrique d'aspiration est excessive ou est devenue excessive en raison de pertes de charge exagérées ou devenues exagérées par suite d'un colmatage croissant de la tuyauterie ou du filtre, du changement de viscosité du liquide...
	5-3		- d'un accroissement de la tension de vapeur avec une élévation de température...
6			BRUITS D'ORIGINE MECANIQUE
			Ils peuvent provenir :
	6-1		- de tensions anormales pesant sur la pompe : traction de la transmission sur l'arbre, tirage des brides par la tuyauterie.
	6-2		- d'une pièce cassée ou d'un corps étranger entré dans la pompe.
ABSORPTION EXAGEREE DE PUISSANCE			
7			La manifestation la plus spectaculaire a lieu lorsque la protection du moteur électrique disjoncte.
	7-1		Si l'incident se produit lors de la fermeture du refoulement, la cause peut être la protection du moteur réglée trop basse.
	7-2		Si l'incident se produit en fonctionnement, la cause peut être : <ul style="list-style-type: none"> a. un moteur insuffisant (la pression de refoulement est, dans ce cas, conforme à ce qui avait été prévu). b. des pertes de charge supérieures aux prévisions - par suite, d'une viscosité ou d'une densité plus élevées qu'envisagé initialement... (la pression de refoulement est, dans ce cas, supérieure à celle qui était prévue. On peut la diminuer en desserrant la vis de réglage du bipasse - le débit diminue). c. une vitesse de rotation excessive. d. un défaut du matériel (alignement défectueux, déformation du châssis, tirage de la tuyauterie sur les brides, grippage...).
			Ce dernier incident pouvant n'être qu'une consommation excessive apparente de courant due à un mauvais branchement du moteur (par exemple, moteur triphasé fonctionnant sur 2 phases).